

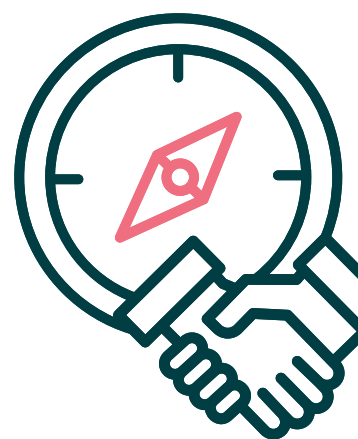
# RAPPORT D'ENGAGEMENT 2025

Mars 2026

# Sommaire

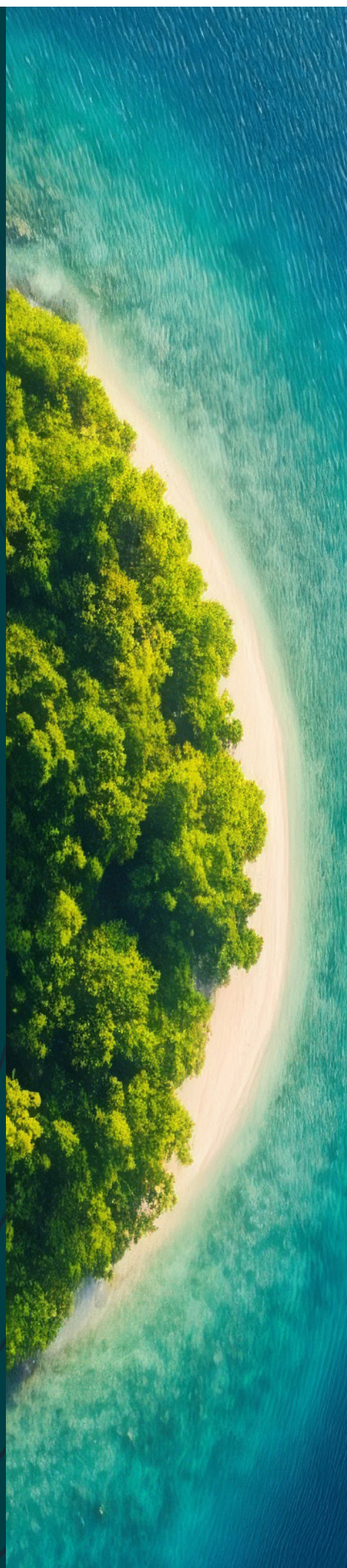
## RAPPORT D'ENGAGEMENT 2025

<b>1.</b>	Introduction.....	3
	1.1. Un engagement fort pour un avenir durable .....	4
	1.2. Faits marquants.....	5
	1.3. L'engagement en quelques chiffres.....	7
	1.4. Les thématiques et axes prioritaires d'engagement...8	
	1.5. Principe d'escalade des engagements.....	10
<b>2.</b>	Politiques d'exclusion et sectorielles.....	12
<b>3.</b>	Engagement individuel .....	16
	3.1. Un dialogue constant avec les émetteurs d'obligations .....	17
	3.2. Un engagement actionnarial pour améliorer les pratiques.....	19
	3.3. Décryptage de l'engagement individuel en 2025.....	19
	3.4. Exemples d'engagements .....	21
<b>4.</b>	Politique de vote .....	30
<b>5.</b>	Initiatives d'engagements collaboratifs.....	34
	5.1. Les actions soutenues en 2025 .....	36
<b>6.</b>	Missions .....	46
	6.1. Nos pratiques d'investissement responsable.....	47
	6.2. Participation à des commissions / groupes de travail.....	50



# 1

# INTRODUCTION



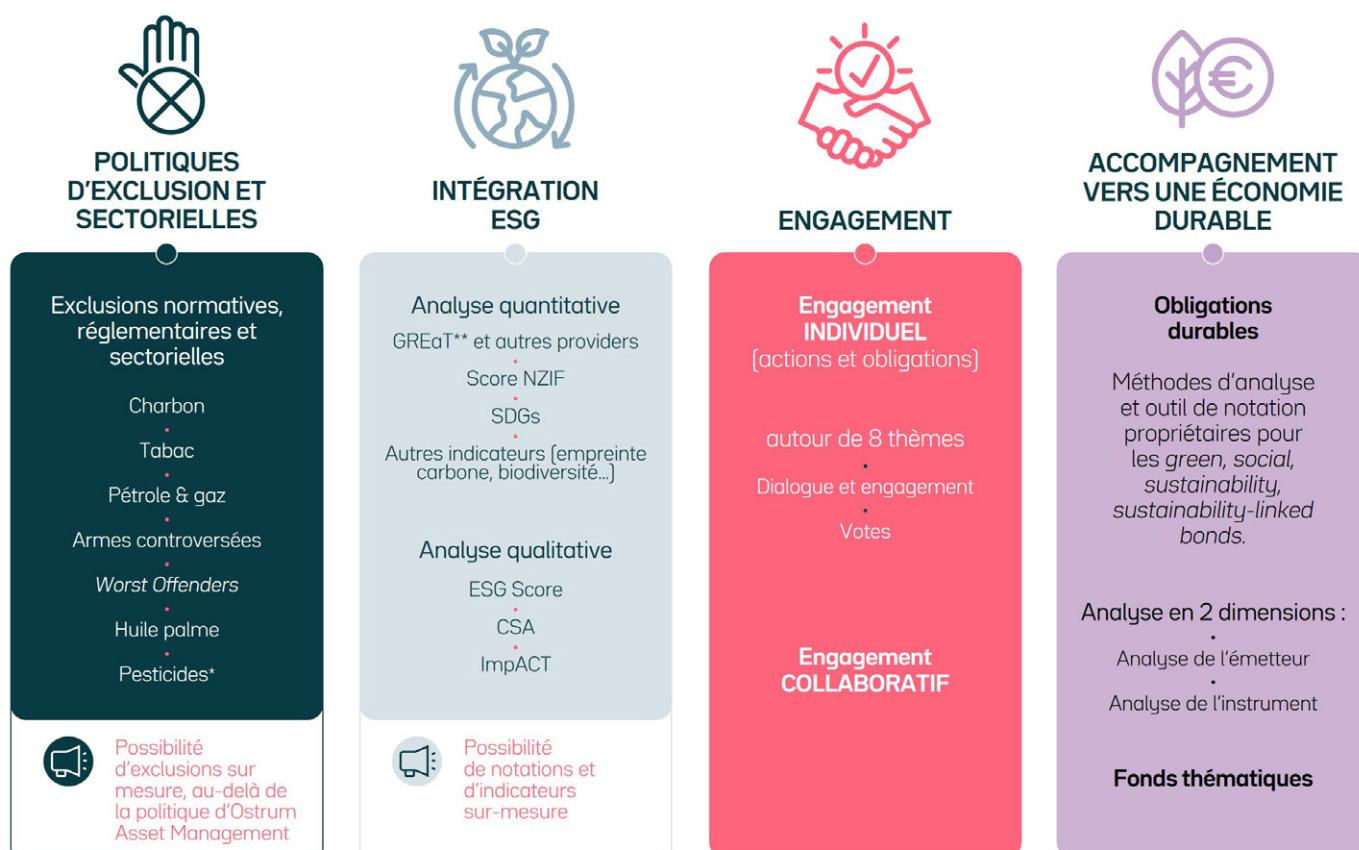
# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Un engagement fort pour un avenir durable

Ostrum Asset Management, gérant d'actifs européen dédié aux institutionnels, se distingue par sa vocation : celle d'être au service d'une finance durablement alignée avec les enjeux de la société.

En 2025, Ostrum Asset Management a formalisé sa raison d'être : assurer la valorisation pérenne des investissements de ses clients, contribuant ainsi à leur engagement sociétal dédié aux projets de vie, tels que les retraites, la santé et la protection contre les accidents de la vie [prévoyance, IARD].

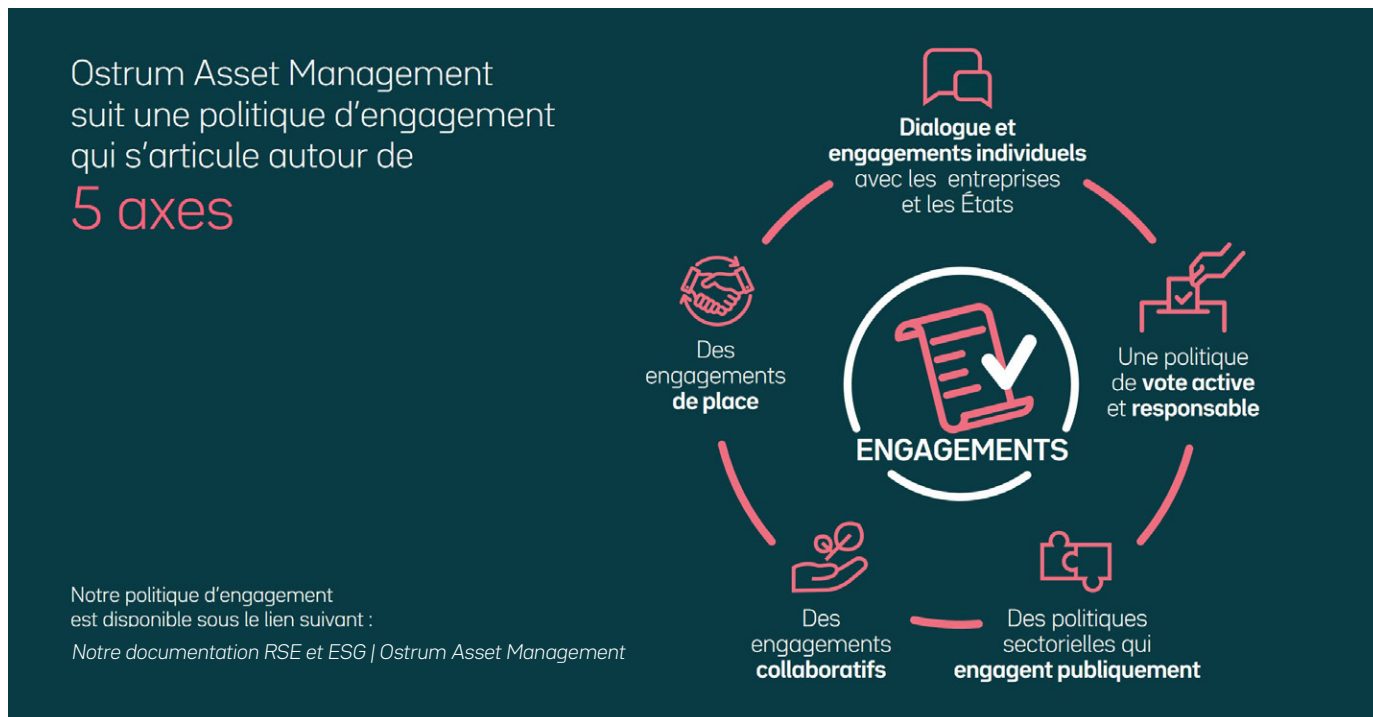
Cette mission nous conduit naturellement à mener une stratégie d'investissement responsable dont notre politique d'engagement est un des piliers fondamentaux.



SOURCE : OSTRUM ASSET MANAGEMENT AU 31/12/2025. \* À partir de 2026. \*\* GREaT : notation extra-financière propriétaire de la Banque Postale Asset Management. Analyse en 4 piliers : Gouvernance responsable, Gestion durable des Ressources, Transition Énergétique, Développement des Territoires.

Au-delà du dialogue avec les entreprises et les États à titre individuel ou collectif, nous exerçons aussi notre pouvoir d'actionnaire par le vote, pour encourager une transparence accrue, améliorer les pratiques de gouvernance et promouvoir des solutions à la fois économiquement viables et socialement responsables face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

L'engagement occupe également une place centrale dans nos politiques sectorielles. Nos politiques sur le charbon et sur le pétrole et le gaz ont catalysé nos ambitions de dialogue et de soutien aux entreprises dans la construction d'un avenir durable pour les générations futures. Ces politiques continueront d'évoluer afin d'inciter progressivement les entreprises à adopter de meilleures pratiques.



## 1.2. Faits marquants

### Label ISR v3

Cette année, la mise en œuvre de notre pilier Engagement a été marquée par les nouvelles exigences du référentiel du label ISR (dit "v3")<sup>1</sup>. En effet, celui-ci exige d'adresser une demande explicite à l'émetteur avec un objectif permettant de qualifier son degré de réussite, une temporalité prédéfinie, et le cas échéant, d'actions de suivi et d'escalade.

Plus globalement, nous avons observé en 2025 une amélioration des pratiques de marché qui tendent à rejoindre les standards du Label ISR, comme recommandé dans la synthèse des contrôles spot de l'AMF.<sup>2</sup>

Chez Ostrum Asset Management, nous sommes au côté de nos clients qui sont de plus en plus nombreux à demander des KPIs pour mesurer l'impact de nos engagements.

<sup>1</sup> <https://www.lelabelisr.fr/wp-content/uploads/Referentiel-Label-ISR-mars24.pdf>

<sup>2</sup> [synthese-spot-politiques-de-vote-et-dengagement\\_-fr.pdf](#)

L'ensemble de ces évolutions nous a mené à conduire un chantier sur l'engagement regroupant les différentes équipes parties-prenantes (Gestion, Recherche Crédit et Durabilité, Direction des Transitions Durable, Risques, etc.). Un des premiers résultats de ce chantier a été de distinguer le dialogue de l'engagement, en les définissant comme suit :

- **Le dialogue** consiste à **poser des questions** à l'entreprise afin de mieux **comprendre sa stratégie et ses pratiques** en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance). C'est également l'occasion pour l'investisseur de **formuler ses préoccupations et priorités** en matière d'ESG et de partager les bonnes pratiques de la place. C'est une étape préliminaire de l'engagement.
- **L'engagement** désigne le fait, pour un investisseur, de prendre position sur des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et **d'influencer** durablement les pratiques des entreprises.

Le dialogue comme l'engagement peut être individuel ou collaboratif.

Ce chantier, conduit de mai à décembre 2025, nous a permis de préciser les process liés au dialogue et à l'engagement, en particulier le process d'escalade, et de rédiger une Procédure dédiée.

### Un renforcement des équipes pour plus d'engagements

La thématique principale en 2025 a été la lutte contre le changement climatique. L'arrivée d'une Experte Climat au sein de la Direction des Transitions Durables en mars 2025 nous a permis de continuer à renforcer l'analyse et l'engagement concernant les plans de transition des entreprises.

L'année 2025 a également été marquée par l'arrivée d'une Experte des Sujets Sociaux ainsi que le démarrage d'une mission avec la CDC biodiversité, qui devrait nous mener à initier de nouveaux engagements sur ces sujets en 2026.



### 1.3. L'engagement en quelques chiffres

Les convictions d'Ostrum Asset Management sont notamment portées à travers l'engagement qui se matérialise par le dialogue individuel avec les émetteurs, les initiatives collaboratives et par le vote.



**UN DIALOGUE  
CONSTANT AVEC  
LES ENTREPRISES**

**227**

Dialogue et engagements\* réalisés



**29**

Engagements au sens du Label ISR



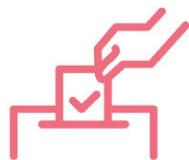
**129**

Entreprises ont fait l'objet d'une mission de dialogue ou d'engagement



**165**

Réunions et contacts\*\* avec les entreprises



**UNE  
POLITIQUE DE  
VOTE ACTIVE ET  
RESPONSABLE**

**97%**

De votes exprimés sur l'univers votant

dont

**8%**

de résolutions désapprouvées



**6**

*Say on Climate*\* votés aux assemblées générales

dont

**2**

désapprouvés



**DES  
INITIATIVES  
D'ENGAGEMENTS  
COLLABORATIFS**

**10**

Engagements\* ont été réalisés

dont

**3**

nouvelles initiatives

SOURCE : OSTRUM ASSET MANAGEMENT AU 31/12/2025. \* Une rencontre peut aboutir à plusieurs engagements. \*\* Sur des sujets incluant des aspects extra-financiers.

## 1.4. Les thématiques et axes prioritaires d'engagement

8 thématiques couvrent l'ensemble des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance pouvant faire l'objet d'un dialogue ou d'un engagement avec les entreprises.

NOS THÉMATIQUES ET AXES D'ENGAGEMENT		
<p><b>1. Participer à la réduction du changement climatique et s'y adapter</b></p>	<p>En réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 En gérant les risques physiques et de transition</p>	
<p><b>2. Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental</b></p>	<p>En optimisant la gestion des ressources En agissant pour préserver la biodiversité</p>	
<p><b>3. Valoriser le capital humain</b></p>	<p>En maintenant de bonnes relations avec les salariés En veillant à la santé et la sécurité du personnel et des prestataires</p>	
<p><b>4. Renforcer les relations avec les parties prenantes</b></p>	<p>En garantissant le respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement En maintenant de bonnes relations avec les communautés locales</p>	
<p><b>5. Garantir la sécurité des consommateurs et protéger leurs données</b></p>	<p>En assurant la sécurité et la santé des consommateurs En veillant à la sécurité de leurs données</p>	
<p><b>6. Assurer l'éthique des affaires</b></p>	<p>En déployant une politique anti-corruption En garantissant une politique fiscale transparente</p>	
<p><b>7. Équilibrer les pouvoirs et les rémunérations</b></p>	<p>En mettant en place une gouvernance équilibrée En rendant la politique de rémunération transparente</p>	
<p><b>8. Améliorer la transparence des données</b></p>	<p>En facilitant l'accès aux données financières et extra-financières</p>	

SOURCE : OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Ces thématiques d'engagement sont communes à l'ensemble des gestions d'Ostrum Asset Management. **Certaines sont privilégiées par les équipes de gestion obligataire (*Fixed Income*) et portées par les analystes crédit, et d'autres par les équipes de gestion actions.**

Néanmoins, toutes les thématiques ne font pas l'objet d'un engagement spécifique de la part des équipes de gestion. En effet, certaines sont considérées comme essentielles et font partie du dialogue permanent et/ou ne font pas l'objet de données suffisantes à ce stade pour ouvrir le dialogue avec les entreprises.

Ainsi, Ostrum Asset Management dialogue et/ou engage prioritairement avec les émetteurs sujets à ses politiques normatives et sectorielles. Elle cible également les émetteurs exposés à des controverses ou à un sujet ESG matériel ou à une thématique prioritaire, ainsi que les émetteurs faisant l'objet d'une demande client ou d'un engagement collaboratif, le tout en privilégiant les émetteurs en portefeuille et sur lesquels Ostrum Asset Management dispose d'un effet de levier.

Plus spécifiquement, le process d'identification des émetteurs à engager dans le cadre du label ISR répond, quant à lui, aux critères définis dans la 3<sup>e</sup> version du référentiel<sup>3</sup>. Cette dernière stipule notamment trois axes d'engagement :

- Axe relatif à la publication des PAIs (Principales Incidences Négatives) spécifiquement ciblées par le portefeuille comme indicateurs de durabilité.  
Cet axe cible « *les émetteurs en portefeuille ne publiant pas un ou plusieurs indicateurs de performance [...] pour lesquels le fonds considère que le ou les indicateurs sont matériels à la vue des enjeux ESG identifiés* ».
- Axe relatif aux émetteurs du portefeuille les moins bien notés d'un point de vue ESG.  
Cet axe cible, « dans le cas de l'approche en amélioration de note, les émetteurs en portefeuille faisant partie des 30 % plus mauvaises valeurs de l'univers d'investissement initial sur la base de la notation ESG ».
- Axe relatif à la qualité des plans de transition pour les émetteurs appartenant aux secteurs à fort impact climat (émetteurs les plus émissifs).  
Cet axe cible « *les émetteurs en portefeuille disposant d'une stratégie de transition alignée avec l'accord de Paris [...] et dont les résultats observés ne seraient pas en ligne avec les objectifs définis* ».

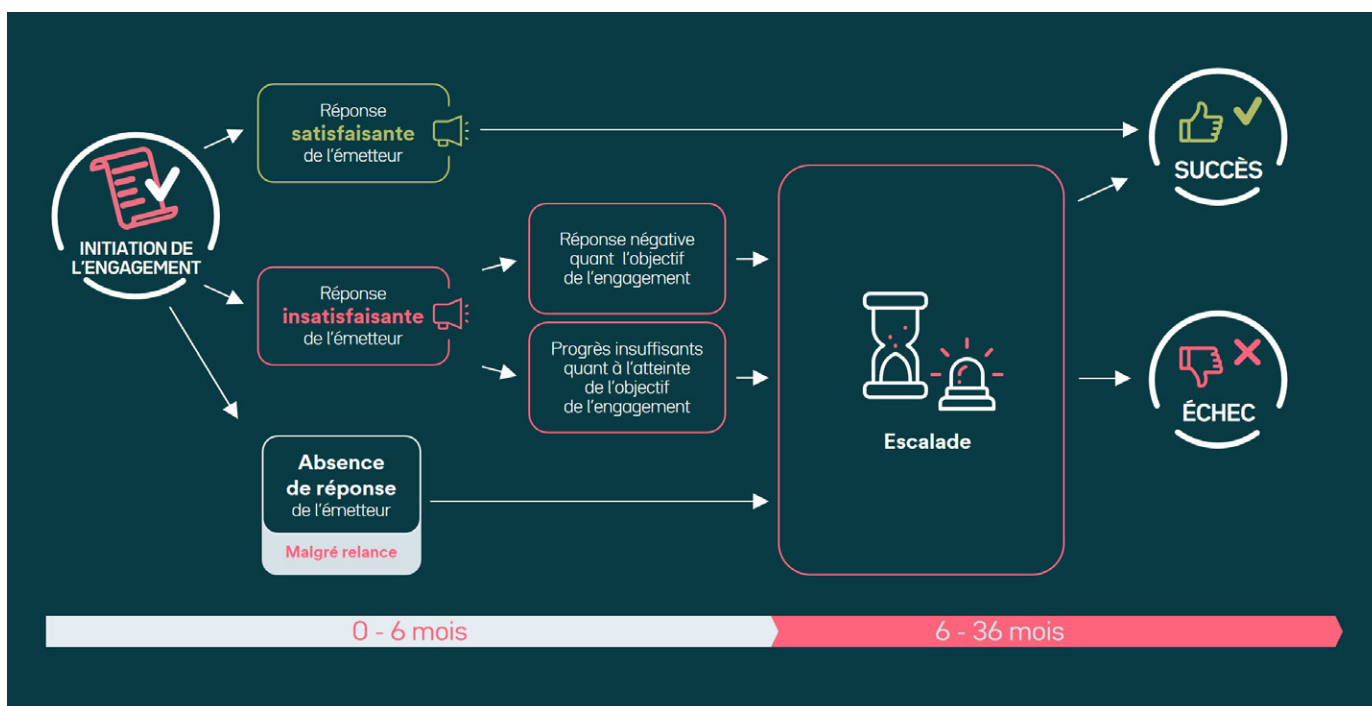
<sup>3</sup> <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/ff2f6ef4-9470-4aab-8ea0-eb17eea5cff5/files/3b614d61-0225-4da6-8081-47c31d8b33e2>

## 1.5. Principe d'escalade des engagements

Ostrum Asset Management a instauré un processus d'escalade afin d'assurer un suivi rigoureux de ses engagements.

Ostrum Asset Management peut activer le process d'escalade dans les cas suivants :

- **Cas 1** : Absence de réponse à la suite d'une demande de dialogue ou absence d'accusé de réception au courrier d'engagement avec l'objectif
- **Cas 2a** : Réponse insatisfaisante : Réponse négative de l'émetteur quant à l'objectif de l'engagement
- **Cas 2b** : Réponse insatisfaisante : Progrès insuffisants quant à l'atteinte de l'objectif de l'engagement



SOURCE : OSTRUM AM, 2025

Lorsque le processus d'engagement ne conduit pas à une réponse satisfaisante, la stratégie d'escalade peut se traduire par diverses actions, regroupées en plusieurs catégories :

1

### Actions de Dialogue Renforcé

En cas d'absence de réponse à une demande de dialogue ou d'absence d'accusé de réception à un engagement au sens du Label (cas 1) :

- Ostrum Asset Management prévoit l'envoi de jusqu'à deux relances dans les 3 premiers mois après la demande de dialogue ou l'envoi du courrier d'engagement. Tout émetteur ne répondant pas à une demande de dialogue devra tout de même faire l'objet de l'envoi d'un courrier d'engagement avec objectif.

En cas de d'absence de réponse à une demande de dialogue (cas 1), de réponse négative (cas 2a) ou de progrès insuffisant (cas 2b), Ostrum Asset Management envisage plusieurs options :

- Viser un niveau hiérarchique supérieur : lettre aux relations investisseurs adressée à un membre du Comex de l'émetteur.
- Participation à une coalition si l'émetteur fait l'objet d'un engagement collaboratif sur une thématique prioritaire, un sujet ESG matériel ou une controverse grave.

2

### Actions Publiques

- **Application de la Politique de Vote** : mettre en œuvre la politique de vote d'Ostrum Asset Management lorsque cela est applicable.
- **Soutien aux Résolutions des Actionnaires Minoritaires** : appuyer les initiatives visant à promouvoir des changements bénéfiques au sein des entreprises.

3

### Actions de Gestion

En cas de progrès insuffisants (cas 2b), Ostrum Asset Management peut considérer :

#### L'arrêt des achats

- Cette mesure est systématique pour les émetteurs à engager au sein des fonds labellisés ISR, 36 mois après l'initiation de l'engagement. Toute exception devra être justifiée par la gestion.
- Cette mesure est systématique pour les émetteurs ne répondant pas aux critères de nos politiques sectorielles et normatives pour les fonds ouverts d'Ostrum Asset Management

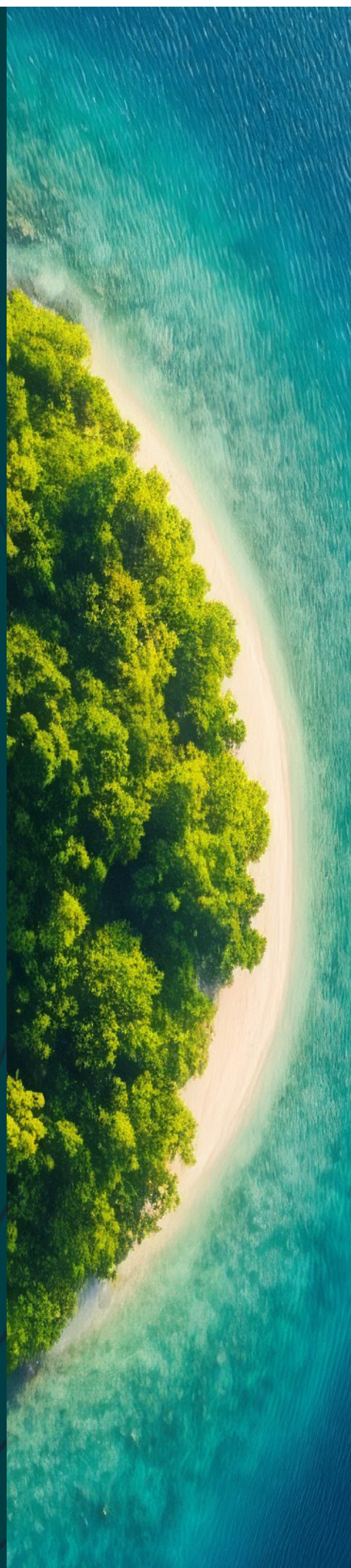
#### Le désinvestissement

- Cette mesure est systématique pour les émetteurs à engager au sein des fonds labellisés ISR, 36 mois après l'initiation de l'engagement. Pour les fonds non labellisés dans lesquels ces mêmes émetteurs sont présents, la gestion en est informée et la décision de désinvestissement reste à la discrétion des gérants.
- Cette mesure est systématique pour les émetteurs ne répondant pas aux critères de nos politiques sectorielles et normatives (sauf Politique Pétrole et Gaz) pour les fonds ouverts d'Ostrum Asset Management.

# 2

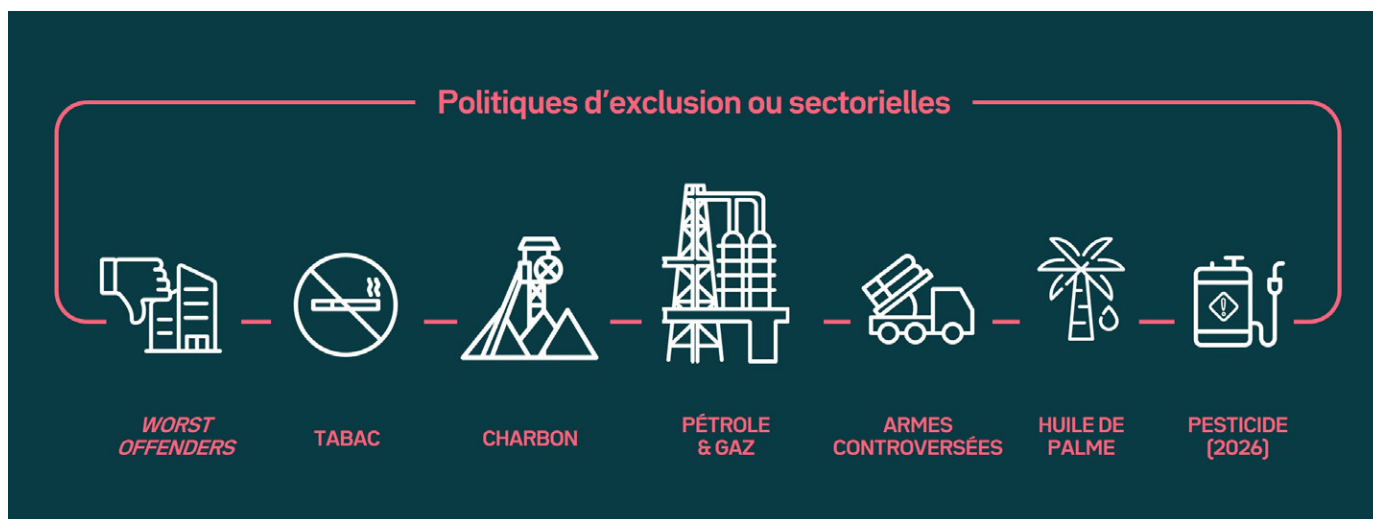
## POLITIQUES D'EXCLUSION ET SECTORIELLES

Signe d'un engagement fort

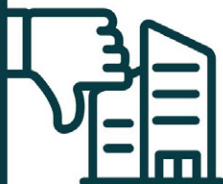


## 2. LES POLITIQUES D'EXCLUSION ET SECTORIELLES, SIGNE D'UN ENGAGEMENT FORT

Ostrum Asset Management a mis en place des politiques d'exclusion et sectorielles qui permettent un engagement fort de nos équipes.




### POLITIQUES D'EXCLUSION OU SECTORIELLES



***WORST OFFENDERS***

Exclusion de toutes les entreprises, cotées ou non, présentant des atteintes sévères et avérées aux principes défendus par les standards internationaux (Pacte mondial des Nations Unies, Principes directeurs de l'OCDE), notamment en matière de **droits humains, droits du travail, préservation de l'environnement** et **éthique des affaires**.



**TABAC**

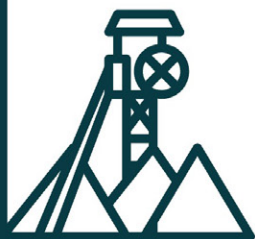
**Exclusion :**

- de l'ensemble des entreprises fabricantes et/ou productrices de produits contenant du tabac (**dès le 1<sup>er</sup> euro de revenus**)
- des entreprises dont **au moins 5 % des revenus** proviennent de la distribution de tabac ou de produits contenant du tabac.

## CHARBON

Exclusion des sociétés qui développent de nouvelles capacités charbon (y compris les développeurs d'infrastructures), ainsi que celles qui n'ont pas défini un plan de sortie du charbon en ligne avec les Accords de Paris et les recommandations de l'Agence Internationale de l'Énergie (sortie en 2030 dans les pays OCDE et 2040 pour les pays hors OCDE).

Exclusion également des entreprises dépassant les seuils suivants :



**10 %**

du chiffre d'affaires issu du charbon (couverture des entreprises des secteurs minier, énergétique et des services)

**5 GW** (gigawatt)

de capacité installée de production d'électricité à base de charbon

**10%**

de la production d'électricité générée à partir du charbon

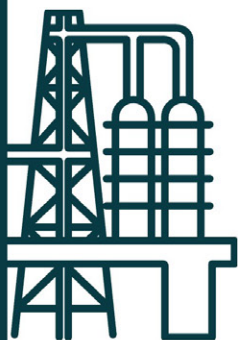
**10 M**

de tonnes de production annuelle de charbon thermique

## PÉTROLE & GAZ\*

**Sortie complète**, d'ici 2030, des activités d'exploration pétrolières et gazières non conventionnelles et/ou controversées telles que définies par la liste GOGEL (Urgewald) :

- Fracturation hydraulique (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches)
- Forages offshore ultra-profonds, forages en Arctique
- Extraction de sables bitumineux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd



Interdiction d'achat des sociétés qui réalisent 10 % ou plus de leur production en volume dans ces catégories.

Cette politique porte non seulement sur l'entreprise visée mais s'étend aussi à toutes les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur : exploration, développement et, de facto, une partie significative de la chaîne aval.

\*En accord avec les recommandations des institutions de référence basées sur des études scientifiques, les catégories non conventionnelles/controversées ont été définies comme étant celles qui s'appuient sur des procédés de fracturation (pétrole et gaz de schiste, liquides et gaz étanches) ou qui reposent sur les forages offshore ultra-profonds, des forages en Arctique, ainsi que sur l'extraction de sables bitumineux, de méthane de houille et de pétrole extra-lourd.

## ARMES INTERDITES ET ARMES CONTROVERSÉES

Exclusion des émetteurs<sup>1</sup> impliqués dans l'utilisation, le développement, la production, la commercialisation, la distribution, le stockage ou le transport des armes interdites à savoir :

- mines anti-personnel (MAP)
  - bombes à sous-munitions (BASM)
  - armes chimiques
  - armes biologiques
- armes nucléaires (en dehors du Traité de Non-Prolifération)
  - fragments non détectables
  - armes à laser aveuglantes



Sont également exclus (sauf exceptions) les émetteurs<sup>1</sup> impliqués dans l'utilisation, le développement, la production, la commercialisation, la distribution, le stockage ou le transport des armes controversées suivantes :

- bombes incendiaires (dont phosphore blanc)
- armes à uranium appauvri

<sup>1</sup> Par émetteur impliqué dans la production d'armes, Ostrum Asset Management entend les producteurs d'armes finies et les producteurs de composants dont les caractéristiques en font des éléments essentiels et spécifiquement dédiés à ces armes. L'implication peut être directe ou indirecte via une participation majoritaire à l'actionariat de ces entreprises. Les émetteurs souverains ne sont pas concernés par cette politique.



## HUILE DE PALME

Exclusion des entreprises qui génèrent au moins **5 % de leurs revenus de la production et/ou de la distribution de l'huile de palme.**



## PESTICIDES

En 2026, Ostrum Asset Management va **exclure** de son univers d'investissement les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à la **production et/ou à la distribution de pesticides est supérieur à 15 %.**

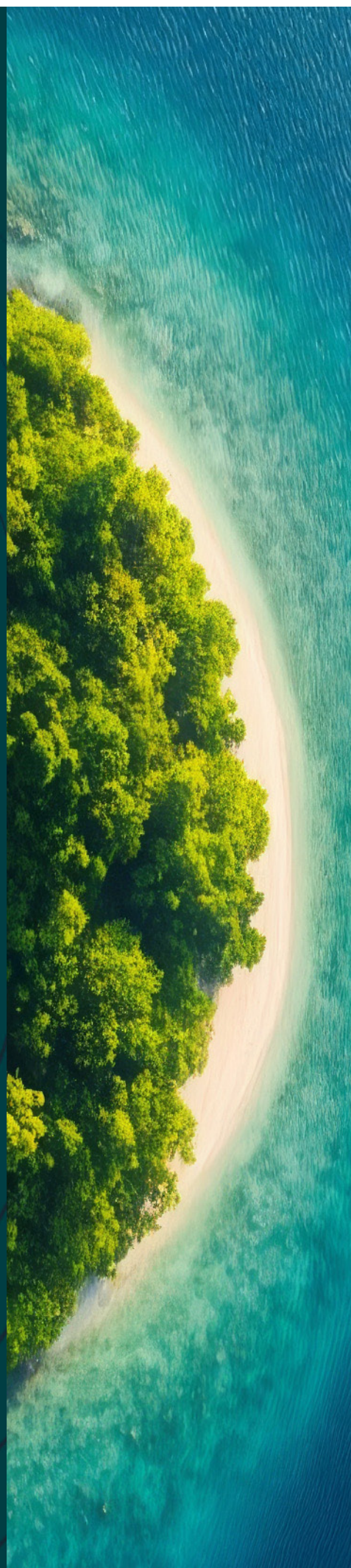
Par ailleurs, Ostrum Asset Management applique une méthodologie d'analyse des principaux **producteurs de PFAS**. Elle a généré plusieurs exclusions dans notre univers d'investissement.

Pour plus d'informations : <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg>

# 3

## ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Dialogue et engagement  
avec les émetteurs



### 3. ENGAGEMENT INDIVIDUEL : DIALOGUE ET ENGAGEMENT AVEC LES ÉMETTEURS

Ostrum Asset Management dialogue activement avec les émetteurs, non seulement pour les aider à respecter ses politiques sectorielles, mais aussi pour aborder plus largement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) intégrés dans sa politique d'engagement.

Dans ce cadre, les analystes engagent un dialogue constructif avec les entreprises sur divers thèmes liés à l'ESG. Un focus spécifique est réalisé sur le climat pour les entreprises actives dans les secteurs fortement émissifs au travers du développement d'une méthodologie qualitative propriétaire d'évaluation des stratégies climats de ces acteurs (méthodologie dite « CSA » : « *Climate Strategy Assessment* »). Cette méthodologie permet d'approfondir la compréhension de la volonté et de la capacité des entreprises à transitionner de manière durable et d'orienter les décisions d'investissement de manière responsable.

#### 3.1. Un dialogue constant avec les émetteurs d'obligations



*Les investisseurs obligataires ne sont certes pas des actionnaires, mais en tant que créanciers, à travers des obligations corporate et souveraines, ils peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'investissement responsable.*

UN PRI<sup>4</sup>

Dialoguer avec les émetteurs d'obligations sur l'ensemble des sujets sociaux, environnementaux et de gouvernance permet notamment de :

- mieux gérer les risques ESG matériels<sup>5</sup>,
- renforcer la transparence et la qualité des informations qu'ils publient au sujet des enjeux ESG,
- améliorer leurs pratiques.

Dans le cadre de notre analyse préalable [« *due diligence* »], les équipes de gestion d'Ostrum Asset Management, qui peuvent être appuyées par la Direction des Transitions Durables, tiennent des **réunions et conférences téléphoniques** avec les émetteurs d'obligations. Ce dialogue peut être engagé, soit avant l'investissement, soit lorsque le titre est déjà détenu en portefeuille dans le cadre du suivi des investissements.

<sup>4</sup> Source : Les PRI - <https://www.unpri.org/>

<sup>5</sup> Un facteur ESG est considéré comme « matériel » s'il a un impact positif ou négatif sur le profil de risque de crédit d'une entreprise, ainsi qu'une probabilité d'occurrence relativement élevée dans notre horizon d'investissement.

L'objectif est d'anticiper les risques ESG, mais le dialogue peut parfois intervenir en réaction à des problèmes qui ont déjà affecté l'émetteur (controverse spécifique). Les résultats sont systématiquement partagés avec les équipes d'investissement.

### Zoom sur les émetteurs souverains

Depuis 2023, Ostrum Asset Management a étendu ses pratiques de dialogue aux émetteurs souverains. Les actions de dialogue sont principalement menées lors d'entretiens en présentiel ou par téléphone et couvrent un large éventail de sujets tels que le changement climatique, la transition juste, la biodiversité, l'économie circulaire, la fiscalité, etc.

Il s'agit de poser des questions aux émetteurs souverains afin de mieux comprendre leurs stratégies de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'autres objectifs internationaux comme ceux énoncés dans l'Accord de Paris. Ces échanges visent à promouvoir la transparence sur les enjeux ESG et l'atteinte des ODD par les États. Le dialogue se concentre notamment sur les ODDs présentant les scores les plus faibles et l'identification de mesures nécessaires à leur amélioration.

### L'engagement : une nécessité pour les obligations vertes, sociales ou durables

Fin 2025, les encours investis par Ostrum Asset Management dans des obligations vertes, sociales et durables, ainsi que dans des obligations liées au développement durable (*sustainability-linked bonds*), étaient de 43 milliards €. Ces investissements visent à promouvoir une économie plus responsable, tant d'un point de vue environnemental que social. Les analystes *Green, Social, Sustainability* et *Sustainability-linked (GSSS) bonds* d'Ostrum Asset Management ont notamment **rencontré les émetteurs** sur la 8<sup>e</sup> thématique – Garantir la transparence des données financières et extra-financières. En effet, les analystes dialoguent avec les sociétés émettrices, afin que celles-ci communiquent de manière transparente les informations nécessaires à une bonne appréhension de la qualité des instruments émis. De plus, ils consacrent un temps d'échange aux aspects sur lesquels les émetteurs pourraient s'améliorer en matière d'émission de *GSSS bonds*, afin de promouvoir de bonnes pratiques de marché et de s'assurer que nous investissons sur des instruments de qualité.

#### Sujets d'engagement en 2025 :

- Les pratiques des émetteurs en matière de transparence et de cohérence des informations communiquées au moment de l'émission et dans le cadre des rapports annuels d'allocation et d'impact. L'objectif étant de s'assurer de notre bonne compréhension de la nature des projets (re)financés, ainsi que de leurs impacts effectifs (ou, le cas échéant, de s'assurer de notre bonne compréhension des indicateurs clés de référence, ainsi que des objectifs de performance de durabilité associés).
- Le niveau d'exigence et de clarté des définitions des catégories de projets éligibles, telles que publiées dans le *framework* par les émetteurs. Une référence aux activités et aux critères d'examens techniques définis par la Taxonomie européenne étant valorisée.
- Les stratégies de développement durable des émetteurs et leur niveau d'ambition. Une attention particulière est portée à la cohérence de l'émission d'obligations durables avec ces stratégies, ainsi qu'à la contribution de l'obligation durable à l'atteinte des objectifs environnementaux et sociaux de l'émetteur.

### 3.2. Un engagement actionnarial pour améliorer les pratiques

Ostrum Asset Management prend très au sérieux son rôle en tant qu'actionnaire actif et impliqué et, à ce titre, se doit d'établir un dialogue constructif avec ses sociétés en portefeuille. Ce processus inclut en particulier une évaluation des pratiques ESG des émetteurs en amont des assemblées générales où seront exercés les droits de vote.

L'objectif est d'attirer l'attention de chaque entreprise sur les enjeux ESG qu'elle aurait négligés ou sous-estimés et de partager certaines bonnes pratiques ESG avec l'entreprise. Les domaines d'amélioration recensés et les résultats précis éventuellement attendus sont dûment communiqués à l'entreprise, soit verbalement, soit par écrit, afin de l'encourager à progresser. Tout changement fait l'objet d'un suivi dans le temps, afin que l'amélioration de l'émetteur puisse être mesurée et son évaluation ESG corrigée en conséquence.

### 3.3. Décryptage de l'engagement individuel en 2025

#### L'engagement corporate

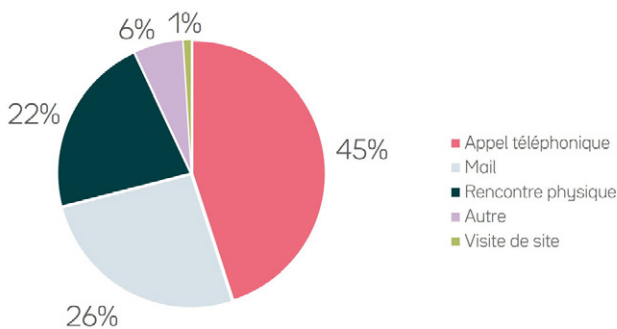
##### CHIFFRES-CLÉS



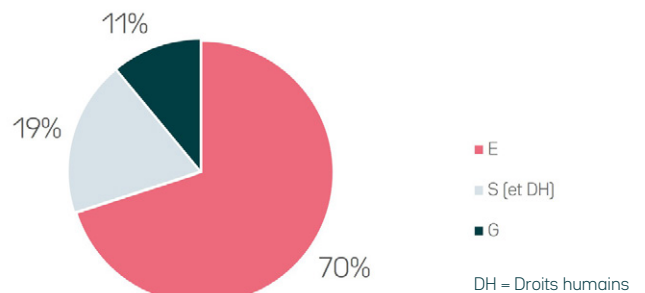
##### Principales thématiques de dialogue en 2025

- Participer à l'atténuation et s'adapter au changement climatique
- Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental
- Valoriser le capital humain

##### Principaux formats de rencontres

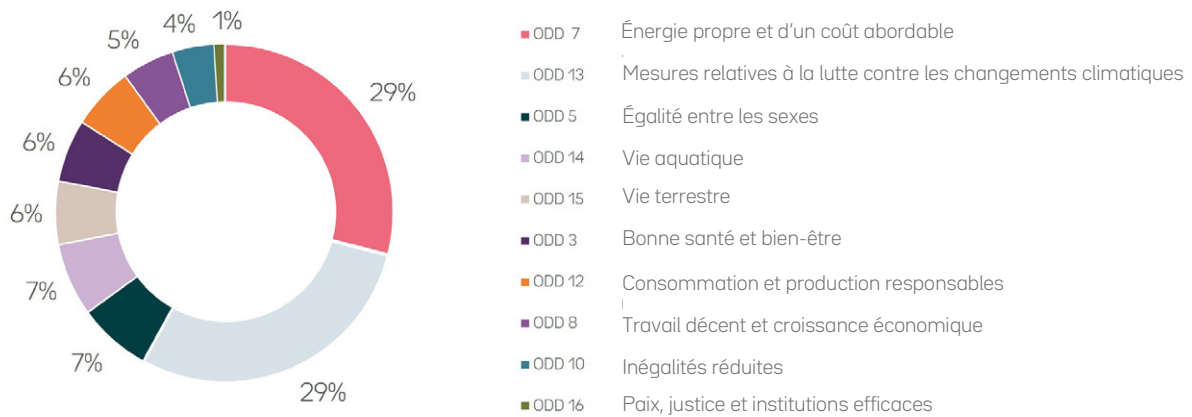


##### Répartition des engagements par pilier ESG



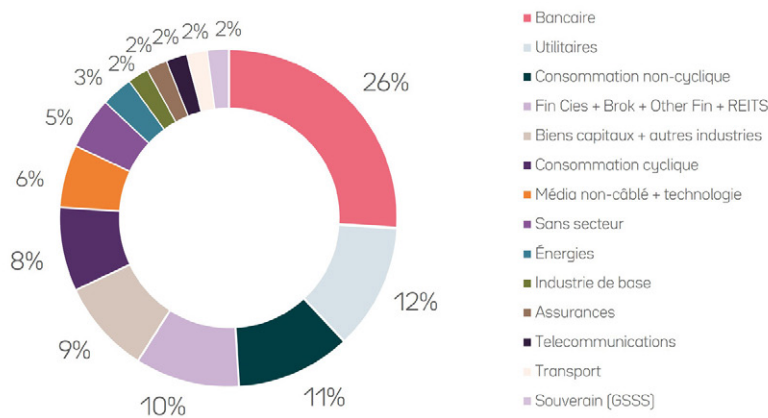
SOURCE : OSTRUM AM, 2025

### Répartition des engagements par ODD



SOURCE : OSTRUM AM, 2025

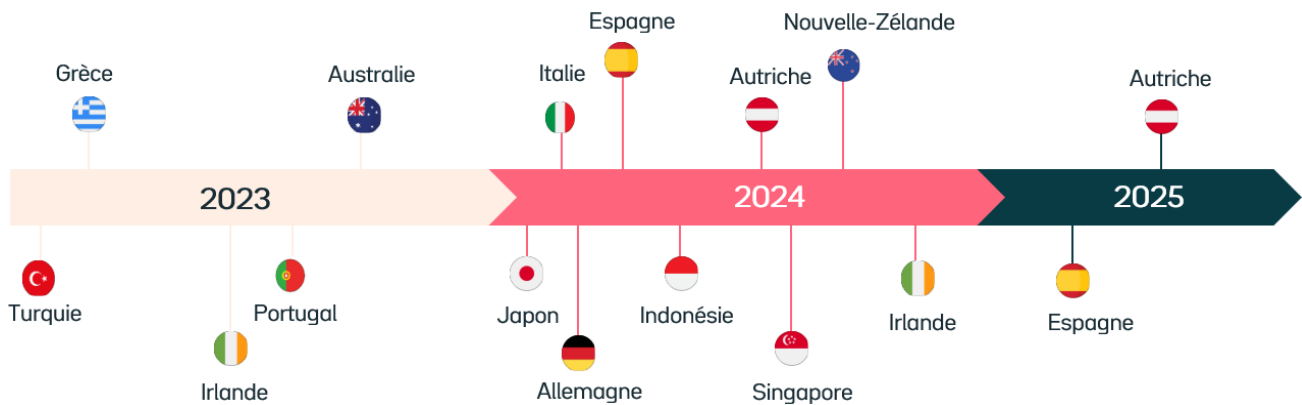
### Répartition par secteur



SOURCE : OSTRUM AM, 2025

### L'engagement souverain

Depuis l'initiation de sa démarche en 2023, Ostrum Asset Management a dialogué avec 16 émetteurs souverains :



SOURCE : OSTRUM AM, 2025

## 3.4. Exemples d'engagements

### A. Exemples d'engagements corporate

#### BASF

##### Description

BASF est l'un des plus grands acteurs de la chimie diversifiée au monde. Environ 30 % de ses revenus proviennent de produits chimiques à base de matières premières (pétrochimie et produits chimiques de base), 45 % de produits chimiques intermédiaires (résines, catalyseurs, revêtements) et 25 % de produits chimiques spécialisés (nutrition et soins, agriculture).

##### Contexte

- Critiques concernant sa production de substances nocives, principalement les pesticides. BASF commercialise des pesticides (fipronil et dicamba) interdits dans certaines régions, vers des géographies où ils sont commercialisables.
- Controverse liée aux PFAS
- Allégation de travail forcé dans sa JV au Xinjiang, Chine
- Engagement dans le cadre de nos fonds labélisés

##### Date de l'engagement

Mai et octobre 2025

##### Objectif de l'engagement :

Augmenter la transparence sur les produits non autorisés dans l'UE qui sont exportés vers d'autres géographies en publiant soit :

- Une liste de produits et/ou la part de revenus qu'ils représentent
- Une liste des initiatives de R&D (et des montants dépensés) pour rechercher des alternatives plus sûres pour la santé humaine et l'environnement visant des produits non autorisés dans l'UE
- Des détails sur la gestion des risques concernant les produits non autorisés dans l'UE, et notamment si le processus de gestion des risques de BASF est renforcé pour ces produits.

##### Résultat : NEUTRE

- Le Groupe s'est engagé à arrêter la production et commercialisation de PFAS, mais continue à en utiliser dans ses process industriels.
- BASF ne remet pas en question l'export de pesticides (fipronil et dicamba), interdits dans certaines régions, vers des géographies où ils sont commercialisables.
- BASF a cédé ses activités controversées au Xinjiang.

##### Actions prises par Ostrum Asset Management

- Maintien en vigilance accrue sur le sujet des pesticides.
- Suivi spécifique aux engagements dans le cadre de nos fonds labélisés.

##### Prochaines étapes

- Suivre l'atteinte de l'objectif communiqué à l'entreprise.
- Réalisation d'un engagement début 2026 dans le cadre de la *Investor Initiative on Hazardous Chemicals* (IIHC) mené par l'ONG ChemSec, au sein de laquelle Ostrum Asset Management vient de reprendre le co-leadership sur l'engagement avec BASF.

---

## CARREFOUR

---

### Description

Carrefour SA est un groupe de distribution en France, présent dans plus de 30 pays avec plus de 12 000 points de vente. Il propose une vaste gamme de produits alimentaires et non alimentaires, ainsi que divers services complémentaires.

### Contexte

Nous nous engageons avec Carrefour dans le cadre de nos fonds labelisés et portons l'engagement sur la crédibilité du plan de transition Climat.

L'engagement a été effectué concernant le suivi de la validation SBTi (*Science Based Targets initiative*) des cibles. Un suivi dans le temps est effectué afin de mesurer les progrès de l'émetteur et de son plan de transition conformément aux exigences de nos fonds labelisés.

### Date de l'engagement

Aout et septembre 2025

### Objectif de l'engagement :

L'entreprise obtient sa validation SBTi 2035 (processus actuellement en cours) couvrant ses scopes 1, 2 et 3, et elle publie son rapport climatique mis à jour en conséquence.

### Résultat : NEUTRE

- Carrefour s'est montré réactif à nos demandes. L'objectif de l'engagement a été communiqué et sera suivi conformément à la période d'engagement définie pour nos fonds labelisés.
- Carrefour est actuellement en attente de la validation SBTi 2035.

### Actions prises par Ostrum Asset Management

- Suivi spécifique aux engagements dans le cadre de nos fonds labelisés.

### Prochaines étapes

- Suivre l'atteinte de l'objectif communiqué à l'entreprise.

---

## CRH

---

### Description

CRH PLC est une entreprise qui fabrique et distribue une large gamme de matériaux et de produits de construction, utilisés dans des projets de construction de toutes tailles. Elle opère trois segments : Americas Materials Solutions, Americas Building Solutions, International Solutions (principalement en Europe et en Australie).

### Contexte

Nous nous engageons avec CRH dans le cadre de nos fonds labélisés. Cet engagement porte sur la crédibilité du plan de transition Climat de l'émetteur.

Actuellement, CRH ne dispose pas d'un objectif de long terme de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et ne publie pas les moyens financiers alloués dans le cadre de son plan de transition. Ces éléments sont particulièrement importants compte-tenu des enjeux technologiques significatifs pour la transition bas carbone du secteur du Ciment.

### Date de l'engagement

Septembre et octobre 2025

### Objectif de l'engagement :

L'entreprise a un objectif à long terme [2050 ou au moins 2040] qui couvre 95 % de ses émissions de Scope 1 et 2, et si possible les catégories matérielles de son Scope 3, en accord avec l'objectif de limiter le réchauffement climatique à bien moins de 2 °C. L'émetteur publie la méthode utilisée et fournit des informations sur l'allocation des ressources financières (montant / estimation / pourcentage des Capex/Opex bas carbone) pour atteindre cet objectif.

### Résultat : NEUTRE

- CRH s'est montré réactif à nos demandes. L'objectif de l'engagement a été communiqué et sera suivi conformément à la période d'engagement définie pour nos fonds labélisés.

### Actions prises par Ostrum Asset Management

- Suivi spécifique aux engagements dans le cadre de nos fonds labélisés.

### Prochaines étapes

- Suivre l'atteinte de l'objectif communiqué à l'entreprise.

---

## NESTLÉ

---

### Description

Nestlé S.A. est une entreprise multinationale spécialisée dans la nutrition, la santé et le bien-être. Nestlé propose une large gamme de produits, y compris des boissons en poudre et liquides, de l'eau, des produits laitiers et des glaces, etc.

### Contexte

Plusieurs controverses ont eu lieu durant l'année 2024 :

- Pratiques contraires à la réglementation sur les eaux minérales (incluant l'utilisation illégale d'ultraviolets, de filtres au charbon actif et de microfiltration non conforme).
- Détection de bactéries et microplastiques dans des concentrations élevées et recours à des traitements interdits pour les éliminer.
- Critique de la gestion des eaux minérales par un audit de la Commission européenne.
- Révélation d'exploitation illégale de puits et de surexploitation des eaux par de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Enfin, entre 2025 et 2026, un rappel de lots de laits infantiles en Europe a eu lieu ainsi que des critiques de la responsabilité du Groupe sur la santé publique aux États-Unis.

### Date de l'engagement

Aout 2025

### Objectif de l'engagement

- Se conformer à la réglementation sur l'eau minérale, dans toutes les géographies.
- Adopter des pratiques transparentes et responsables en matière de gestion des ressources en eau.

### Résultat : DÉGRADATION - augmentation du nombre de controverses

- Aveux et amendes : Nestlé a admis des pratiques illégales sur le traitement des eaux minérales, payé des amendes (2 M€) et confirmé l'arrêt de ces pratiques en France.
- Autorisation de justice et contrôles renforcés : le préfet du Gard (FR) a autorisé Nestlé à poursuivre l'exploitation des sources Perrier sur certains forages et sous contrôle sanitaire renforcé. - Fin 2025
- Action en concurrence déloyale : le minéralier savoyard Bonneval demande 1,6 milliard d'euros de dédommagement. Nestlé estime cette action comme « totalement infondée ».

### Actions prises par Ostrum Asset Management

- Maintien de la dégradation du score de matérialité ESG appliqué en N-1, en l'attente des décisions de justices prévues en 2026.
- Dialogue continu et renforcé.

### Prochaines étapes

- Suivre les évolutions des plaintes et enquêtes en cours et les potentielles nouvelles plaintes.
- Vérifier que les engagements de Nestlé en matière de "renaturation" et de gestion de l'eau sont mis en œuvre et produisent les résultats escomptés.

---

## VEOLIA

---

### Description

Veolia est le leader de la transition énergétique, présent dans l'eau, le traitement des déchets et les Solutions Clients.

### Contexte

- Nous nous engageons avec Veolia dans le cadre de la politique Charbon d'Ostrum Asset Management depuis 2021.
- Veolia s'est engagé à sortir du charbon dans les pays de l'OCDE d'ici 2030.
- Hors OCDE, Veolia est présent sur les réseaux de chauffage d'Harbin en Chine.

### Date de l'engagement

Avril et septembre 2025

### Objectif de l'engagement

Promouvoir la sortie des activités charbon conformément à la Politique Charbon d'Ostrum (plan de sortie du charbon avant 2030 dans les pays de l'OCDE et 2040 dans les pays hors OCDE).

### Résultat : NEUTRE

- Pas d'avancée sur le dossier Harbin.
- Veolia réfléchit à des solutions alternatives pour Harbin, type gaz ou nucléaire mais n'a pas apporté de solutions concrètes pour le moment.
- Veolia souligne que le contrat est très rentable et ne représente que 1 % de ses revenus.

### Actions prises par Ostrum Asset Management

Maintien du suivi dans le cadre de notre Politique Charbon.

### Prochaines étapes

Suivi des évolutions sur Harbin avec Veolia.

---

## TP (TÉLÉPERFORMANCE)

---

### Description

TP (Téléperformance), est un leader mondial des centres d'appel, présent dans 88 pays. Depuis 2017, la multinationale a également développé une activité de modération de contenu.

### Contexte

- En novembre 2022, le titre perdait plus de 35 % en une journée, suite à une controverse en Colombie. L'entreprise a été accusée de pratiques antisyndicales et de mauvaises conditions de travail sur son site colombien.
- En 2023, TP a signé un accord-cadre avec UNI Global, envoyant des signaux positifs sur la volonté de l'entreprise de remédier à la controverse.
- Depuis, des avancées significatives ont été réalisées en matière de dialogue social, notamment en ce qui concerne la représentation syndicale et la signature d'accords, dans une dizaine de pays tels que la Colombie, le Salvador, le Kenya et la Roumanie. Cependant, des difficultés d'application persistent aux États-Unis, qui reste le plus important marché pour TP.

### Date de l'engagement

Juillet 2025

### Objectif de l'engagement

Renouvellement de l'accord cadre mondial qui arrive à expiration en décembre 2025.

### Résultat : NEUTRE - En cours

- L'entreprise a décidé d'étendre l'accord-cadre mondial jusqu'à fin mai 2026.
- Les négociations continuent entre UNI Global et TP pour le renouvellement de cet accord sur plusieurs années.
- L'un des enjeux réside dans la globalité de cet accord, qui ne saurait souffrir d'exceptions locales (e.g. États-Unis).

### Actions prises par Ostrum Asset Management

Dialogue continu et renforcé

### Prochaines étapes

- Suivi des évolutions des négociations
- Continuer à engager avec l'entreprise pour l'inciter à maintenir ses efforts en matière de droits syndicaux à l'échelle internationale et dans tous ses pays d'opération.

---

## EDF

---

### Description

EDF est l'énergéticien historique de la France et l'un des plus importants producteurs d'électricité d'Europe avec un mix composé essentiellement de nucléaire (3/4) et d'hydraulique (10 %).

### Contexte

- Nous nous engageons avec EDF dans le cadre de la politique charbon depuis 2021.
- EDF n'a plus qu'une seule centrale à charbon, Cordemais entre Nantes et Saint-Nazaire, 2x600MW.
- EDF a d'abord pensé à la convertir à la fabrication de pellets en la vendant à Paprec mais les études ont montré que cette solution ne serait pas profitable.

### Date de l'engagement

Mars, septembre, octobre et décembre 2025

### Objectif de l'engagement

Promouvoir la sortie des activités charbon conformément à la Politique Charbon d'Ostrum Asset Management (plan de sortie du charbon avant 2030 dans les pays de l'OCDE et 2040 dans les pays hors OCDE)

### Résultat : **PROGRÈS**

Contacts réguliers avec EDF, notamment l'équipe des Relations Investisseurs, Nicolas Deblaye et Flore de la Hougue que nous avons rencontrés trois fois en 2025.

- EDF nous confirme vouloir sortir du charbon d'ici 2030.
- EDF envisage de convertir la centrale de Cordemais en une usine de préfabrication de tuyauteries nucléaires pour les EPR2 avec une ouverture prévue fin 2028. Cette solution permettra de conserver 200 emplois sur 500.

### Actions prises par Ostrum Asset Management

Maintien du suivi dans le cadre de la Politique Charbon.

### Prochaines étapes

Suivi de la sortie du charbon d'EDF d'ici 2027.

---

## OIL & GAS COMPANY A

---

### Description

Société spécialisée dans la prospection, le développement et la production d'hydrocarbures, ainsi que dans la fourniture et la commercialisation de gaz, de GNL, d'électricité, de produits pétroliers, de produits pétrochimiques, de plastiques et d'élastomères, et dans le commerce des matières premières.

### Contexte

Engagement dans le cadre de la Politique Oil & Gas d'Ostrum Asset Management, qui nous engage à nous retirer complètement des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles et/ou controversées d'ici 2030 sur nos fonds ouverts, tout en évaluant les stratégies et plans d'action des entreprises du secteur pour s'assurer qu'elles s'alignent sur les recommandations de l'Agence Internationale de l'Énergie et les objectifs de l'Accord de Paris.

### Date de l'engagement

Septembre 2025

### Objectif de l'engagement

Climat :

- comprendre les facteurs ayant mené à l'augmentation des émissions, notamment des émissions scope 3, et comment l'entreprise prévoit d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone d'ici 2050
- comprendre l'évolution prévue du mix énergétique de l'émetteur (ex. : part des renouvelables et énergies fossiles).

Non-conventionnel : clarifier la position du Groupe concernant les activités non conventionnelles et leur évolution.

### Résultat : NEUTRE

- Pas de changement significatif par rapport à l'année précédente. Une part significative de la stratégie de l'entreprise repose sur les technologies de capture et stockage du carbone, des préoccupations subsistent concernant la robustesse de leur stratégie climat.
- Concernant ses émissions scope 3, l'entreprise ne fournit pas d'informations concernant l'évolution attendue de ces émissions.
- Concernant le non-conventionnel, l'entreprise a désinvesti de certains projets mais en poursuit d'autres selon les géographies. Peu d'informations disponibles concernant l'évolution future de la part du non-conventionnel dans ses activités.





### Actions prises par Ostrum Asset Management

Poursuite de l'engagement dans le cadre de la Politique Oil & Gas d'Ostrum Aset Management.

### Prochaines étapes

- Suivre l'évolution de la stratégie climat de l'entreprise et de ses émissions - notamment les émissions appartenant au scope 3.
- Suivre la part des activités non-conventionnelles et/ou controversées.

## B. Les engagements souverains

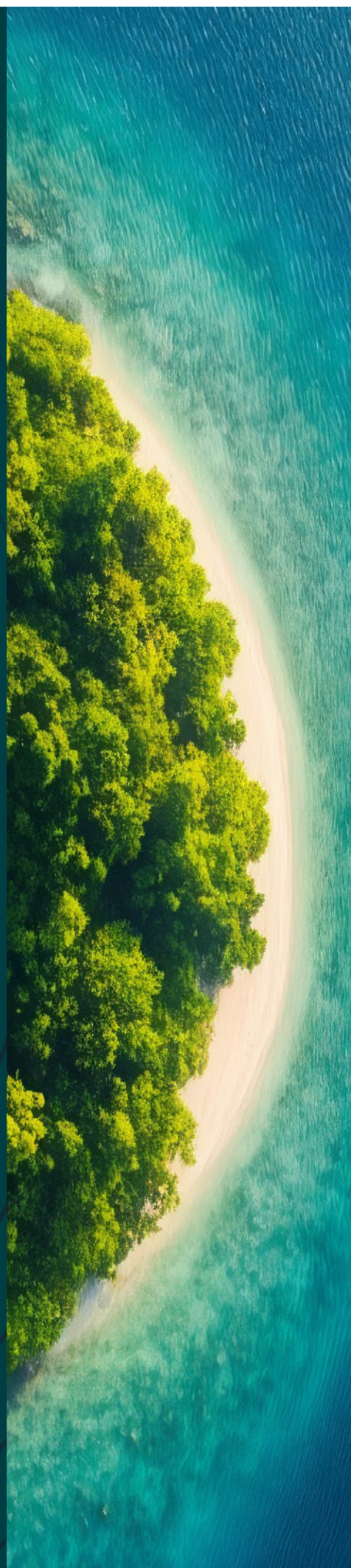
Engagements avec des émetteurs souverains			
Pays émetteurs	Score SDG Index	ODD travaillés	Sujets abordés
<b>Espagne</b> 16/01/2025	80,7/100	 	Transition climatique Biodiversité
<b>Autriche</b> 23/10/2025	83,01/100	 	Stratégie climatique Dépendance au gaz russe des importations indirectes Économie circulaire et déchets plastiques



# 4

## POLITIQUE DE VOTE

Active et responsable



## 4. UNE POLITIQUE DE VOTE ACTIVE ET RESPONSABLE

Ostrum Asset Management applique une **politique de vote rigoureuse et exigeante** dans l'exercice de ses droits de vote aux assemblées d'actionnaires, dans le cadre d'un univers de vote complet, où sont abordées les questions sociales et environnementales, ainsi que les lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. Ostrum Asset Management met à disposition tous les votes aux assemblées générales auxquelles nous avons participé.

Pour 2025, nous pouvons afficher les chiffres suivants pour l'ensemble des portefeuilles détenus par Ostrum Asset Management au 31/12/2025 :



**97%**



Taux de participation aux assemblées générales

### Répartition des votes par zone géographique (Nombre d'AG)

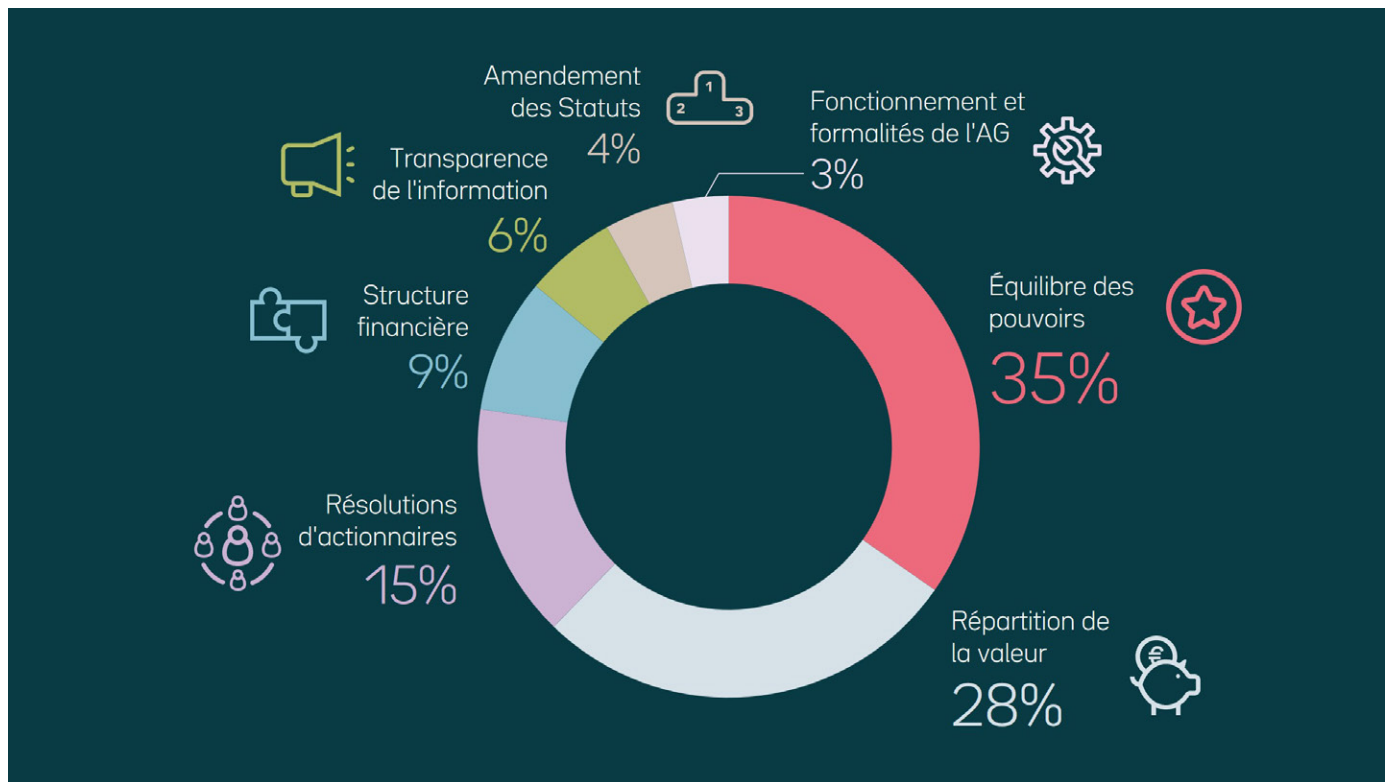
Pays	Nb	%
Amériques	594	45
Europe	519	39
Asie	210	16
Océanie	8	0
Afrique	1	0
<b>Total</b>	<b>1 332</b>	<b>100</b>

SOURCE : OSTRUM AM - ISS GOVERNANCE, 2025

Ostrum Asset Management met particulièrement l'accent sur **la robustesse des instances** de gouvernance au sein des sociétés en portefeuille. La **transparence de la donnée**, l'**exigence concernant les objectifs**, la **prise en compte des enjeux extra-financiers**, le **caractère raisonnable des montants octroyés**, ont été activement scrutés.

Ostrum Asset Management a poursuivi son engagement actionnarial en ligne avec ses **politiques sectorielles**, notamment en ce qui concerne les questions de **stratégie climatique** liées aux secteurs du pétrole & gaz et du charbon.

En matière de contestation, la répartition des thématiques de résolutions auxquelles Ostrum Asset Management s'est opposé est la suivante :



SOURCE : OSTRUM AM - ISS GOVERNANCE, 2025

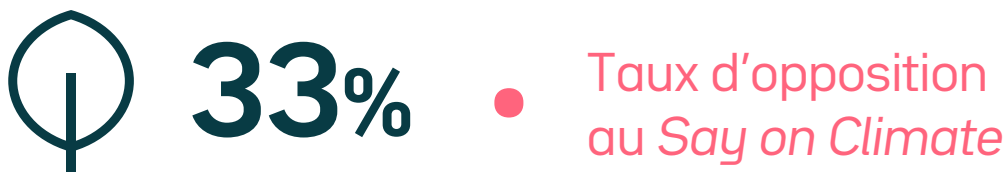
### Focus sur les résolutions climat (Say on Climate et résolutions d'actionnaires)

Les résolutions climat ont fait l'objet d'une analyse de cohérence détaillée, notamment sur les éléments suivants :

- La présence d'objectifs de court, moyen et long termes, sur des périmètres pertinents ;
- Une stratégie claire en vue d'atteindre ces objectifs avec, si possible, un plan d'action quantifié (CapEx) ;
- Une transparence de l'information nécessaire pour comprendre les enjeux et les avancées de l'entreprise ;
- Une gouvernance conçue en vue d'atteindre ces objectifs climatiques : compétence du conseil d'administration, dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise, responsabilisation et intéressement des dirigeants.

### A. Say on Climate

En 2025, le nombre de résolutions *Say on Climate* est de 34 propositions au niveau mondial (dont 6 sur le périmètre de vote d'Ostrum Asset Management, contre 15 l'an passé). Le taux de soutien global de ce type de résolution est de 50 % sur le périmètre d'Ostrum Asset Management, 33 % d'opposition et 17 % d'abstention.



Brève revue de 6 résolutions *Say on Climate* sur lesquelles Ostrum Asset Management s'est exprimée :

SAY ON CLIMATE		
Assemblée générale	Secteur	Position
Icade	Immobilier	SOUTIEN
Amundi	Bancaire	SOUTIEN
ENGIE	Services aux collectivités	SOUTIEN
Aena	Aéroports et Services	ABSTENTION
INWIT	Infrastructures de télécommunication	OPPOSITION
Ferrovial	Infrastructures	OPPOSITION

SOURCE : OSTRUM AM, 2025

### B. Résolutions Climat d'actionnaires

Le nombre de résolutions Climat externes (proposées par les actionnaires) se situe sur un niveau mondial relativement modeste avec 21 résolutions proposées. Ostrum Asset Management, très engagée sur cette thématique, a soutenu 95 % des résolutions.

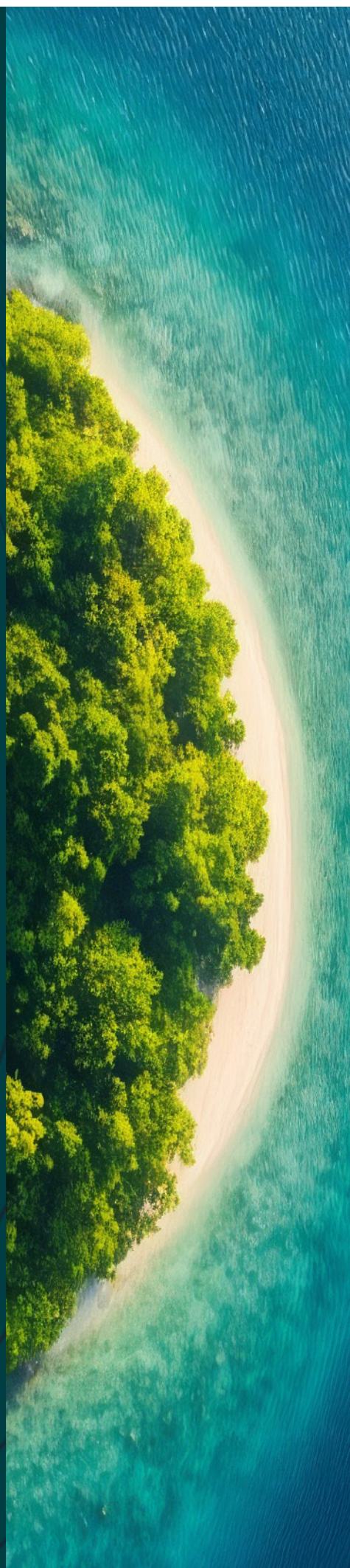


Pour plus d'informations, se référer à notre rapport sur l'exercice des droits de vote 2025 :

<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg>

# 5

## INITIATIVES D'ENGAGEMENTS COLLABORATIFS



## 5. DES INITIATIVES D'ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

**La volonté de cohérence globale affichée par Ostrum Asset Management** la pousse à aller au-delà de l'engagement individuel porté par les équipes de gestion.

C'est pourquoi, chaque année, Ostrum Asset Management s'engage dans des actions collaboratives qui font écho à ses convictions.

**L'engagement collaboratif** consiste à identifier des pratiques controversées au niveau d'un secteur ou d'un groupe d'entreprises et à engager le dialogue pour demander plus de transparence et, le cas échéant, l'évolution des pratiques.

Afin de renforcer la capacité d'influence des investisseurs responsables, l'engagement est conduit avec d'autres investisseurs, pour inciter les émetteurs à apporter des changements précis et mesurables dans un délai déterminé. L'engagement peut également être conduit au niveau des associations sectorielles et/ou des politiques publiques.

Le dialogue sera formalisé, soit par une lettre personnalisée et signée de tous les investisseurs impliqués, soit par une déclaration commune rendue publique.

Ostrum Asset Management s'engage depuis plusieurs années dans des actions collectives. Le processus de mise en œuvre de ces engagements consiste en la sélection par la Direction des Transitions Durables d'initiatives collaboratives qui correspondent à nos propres convictions. Celles-ci sont ensuite communiquées aux membres du Comité exécutif et aux équipes de gestion pour assurer la cohérence globale de nos engagements. Les actions sont suivies dans le temps par le département RSE.

Depuis 2019, Ostrum Asset Management a choisi de contribuer aux actions qui visent les **10 principes du Pacte Mondial de l'ONU**, à celles contribuant aux **Accord de Paris** et à la **déclaration de la place financière de juillet 2019** pour une économie moins carbonée.

Ne pouvant participer à toutes les initiatives répondant à ces grands principes, Ostrum Asset Management cible en priorité les actions qui visent les Objectifs de Développement Durable **3** (bonne santé et bien-être), **5** (égalité entre les sexes), **13** (lutte contre les changements climatiques), **14** (vie aquatique) et **15** (vie terrestre).



## 5.1. Les actions soutenues en 2025

### Follow This



**Date de soutien**  
Décembre 2025



**Zone géographique visée**  
Royaume-Uni



**Organisation chef de file**  
Follow This



**Secteurs / Activités**  
Pétrole et gaz



**Signataires**  
23 déposants







ENGAGEMENT  
2025



### Contexte et résumé

L'organisation Follow This est à l'origine de cette initiative qui a pour objectif de réunir des actionnaires pour demander à des sociétés de publier un rapport décrivant comment elles adapteraient leurs stratégies pour créer de la valeur dans des scénarios de baisse de la demande de pétrole et de gaz, y compris les scénarios STEPS (*Stated Policies Scenario*) et APS (*Announced Pledges Scenario*) de l'Agence Internationale de l'Énergie.

Le rapport devrait inclure au minimum les éléments suivants :

- Dépenses d'investissement dans les projets nouveaux et existants liés au pétrole, au gaz et à d'autres sources d'énergie ;
- Production et ventes de pétrole, de gaz et d'autres sources d'énergie ;
- Prévisions de flux de trésorerie disponibles.

Le rapport doit couvrir au moins la période de planification décennale de la société et peut omettre les informations commercialement sensibles.

### Avancements

Les émetteurs concernés sont BP plc & Shell plc car plusieurs scénarios de l'Agence Internationale de l'Énergie prévoient une baisse de la demande de pétrole et de gaz, ce qui peut affecter la valeur actionnariale. En 2020, lorsque la demande de pétrole a chuté, BP et Shell ont réduit leurs dividendes respectivement de 50 % et 66 %. Par conséquent, cette résolution cherche à clarifier la manière dont BP et Shell créeraient de la valeur pour leurs actionnaires dans des scénarios de baisse de la demande de pétrole et de gaz.

**Fin 2025, Ostrum Asset Management a co-signé cette résolution qui a été déposée en janvier 2026, date de prise d'effet de cet engagement.**

## Non-Disclosure Campaign 2025

Campagne de non-divulgateion 2025



	<b>Date de soutien</b> 09/04/2025
	<b>Zone géographique visée</b> Monde entier
	<b>Organisation chef de file</b> CDP
	<b>Secteurs / Activités</b> Climat, eau, forestier
	<b>Signataires</b> 233 investisseurs 23 000 milliards de dollars d'actifs



Source : <https://www.cdp.net/en/campaigns/non-disclosure-campaign>



### Contexte et résumé

Depuis 2017, le CDP (*Carbon Disclosure Project*) coordonne une campagne annuelle d'engagement mondiale conduite par les investisseurs, appelée campagne de non-divulgateion (ou NDC). Cette initiative vise à solliciter les plus grandes entreprises mondiales afin qu'elles communiquent sur leur impact et leur gestion des enjeux liés au changement climatique, à la déforestation et à la sécurité hydrique. Les investisseurs sont encouragés à initier des démarches d'engagement directes ou à cosigner des lettres, en collaboration avec d'autres acteurs de l'investissement, dans le but d'obtenir la divulgation d'informations de la part des sociétés n'ayant pas encore communiqué leurs informations.

### Avancements

1 315 entreprises sont ciblées lors de la campagne 2025 et 121 ont soumis des réponses liées à des thèmes ciblés par le NDC :

- 50 propositions pour le changement climatique
- 68 soumissions pour l'eau
- 18 soumissions pour les forêts

De plus, 1 314 entreprises n'avaient jamais divulgué auparavant via le CDP et ont été invitées à le faire :

- 919 entreprises ont été ciblées pour divulguer sur le climat
- 307 entreprises ont été ciblées pour divulguer sur les forêts
- 712 entreprises ont été ciblées pour divulguer sur l'eau.

La campagne de cette année a particulièrement réussi à accroître les divulgations dans les secteurs du transport, de la production d'énergie et des matériaux.

**Ostrum Asset Management a renouvelé sa participation à la campagne 2025.**

## Climate Transition Plan Letter TSE 100



	<b>Date de soutien</b> 20/08/2025
	<b>Zone géographique visée</b> Royaume-Uni FTSE 100
	<b>Organisation chef de file</b> CCLA Investment Management & LAPFF
	<b>Secteurs / Activités</b> FTSE 100 AGMs
	<b>Signataires</b> 53 investisseurs

### Contexte et résumé

CCLA Investment Management et le Local Authority Pension Fund Forum (LAPFF) ont lancé conjointement un appel à signature auprès des investisseurs. L'objectif est d'adresser une lettre commune aux sociétés cotées sur l'indice FTSE 100 (hors fonds d'investissement). Ce courrier sollicitera la divulgation des stratégies de gestion des risques climatiques et de résilience, ainsi que leur soumission au vote des actionnaires lors de leur prochaine Assemblée Générale Annuelle (AGA) en 2026, ou à défaut, lors d'une AGA ultérieure.

À ce jour, moins d'un cinquième des sociétés du FTSE 100 offrent ce droit de vote aux actionnaires. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique actuelle et vise à encourager une adoption plus large de cette pratique. Un vote dédié ne se contente pas de renforcer la confiance et la responsabilité, il assure également que l'ensemble du corps actionnarial, y compris les actionnaires minoritaires, dispose d'un pouvoir de décision sur la résilience climatique des entreprises.

### Avancements

Cette année a marqué le plus haut niveau de soutien pour cette initiative depuis son début, tant en nombre d'investisseurs qu'en termes d'actifs représentés : 53 investisseurs couvrant 3,1 billions de livres d'actifs sous gestion.

Les objectifs sont de :






- Favoriser une plus grande cohérence dans la divulgation des stratégies de risque climatique et de résilience à travers le FTSE 100.
- Encourager les entreprises à adopter le vote des actionnaires comme outil de gouvernance pratique pour la responsabilité.
- Renforcer l'alignement avec les meilleures pratiques en évolution, y compris les directives TPT/ISSB.
- Renforcer la confiance des investisseurs dans la capacité des entreprises à gérer les risques climatiques importants et la résilience à long terme.

Les entreprises suivantes ont répondu à la lettre :

- Centrica : engagé à organiser un vote sur le plan de transition tous les trois ans ; le vote le plus récent a eu lieu en janvier 2025.
- Shell : engagé sur une base triennale, le prochain vote étant attendu en 2027.
- Legal & General : prévoit d'organiser un vote consultatif sur le plan de transition mis à jour en 2026.
- Sainsbury's : a fourni un engagement partiel, précisant qu'ils continueront à suivre les évolutions concernant les exigences du plan de transition.

**Ostrum Asset Management supporte cette initiative en tant qu'investisseur signataire.**

## Investors for a Just Transition

	<b>Date de soutien</b> 11/10/2021 (1 <sup>re</sup> phase) 01/04/2025 (2 <sup>e</sup> phase)	
	<b>Zone géographique visée</b> Monde entier avec une priorité sur les entreprises européennes	
	<b>Organisation chef de file</b> FIR	
	<b>Secteurs / Activités</b> Agroalimentaire, énergie, transports, bâtiments et construction	
	<b>Signataires</b> 19 investisseurs (2 <sup>e</sup> phase)	
		

### Contexte et résumé

Depuis 2021, l'IFD (l'Institut de la Finance Durable) coordonne des travaux sur la transition juste avec une première phase d'acculturation qui s'est étendue jusqu'en 2024. Le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable) ouvre ici une deuxième phase d'engagement (2025-2028) pour encourager un véritable passage à l'action et à l'échelle des entreprises. Le FIR part du constat que « *la prise en compte des risques et opportunités sociales associées à la transition écologique par le secteur public ne suffira pas* ». Dans ce contexte, le secteur financier peut jouer un rôle de promoteur d'une transition écologique qui ne laisse personne pour compte et encourage les entreprises à adopter des stratégies dédiées aux problématiques de la transition juste.

### Avancements

La coalition est composée de 19 investisseurs en 2025 représentant 4 300 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Pour l'heure, seize entreprises françaises et européennes appartenant aux quatre secteurs prioritaires ont été sélectionnées pour participer à cette seconde phase d'engagement.

La coalition souhaite renforcer et accélérer le dialogue avec les entreprises en leur formulant des objectifs clairs, précis et pilotables dans le temps, sur plusieurs horizons temporels, assortis d'indicateurs de performance. Ces objectifs seront fixés pour chaque entreprise après une évaluation de leur niveau de maturité sur la transition juste, en se basant notamment sur la grille de sensibilisation et après un premier échange avec elles, pour mieux appréhender le contexte dans lequel elles opèrent.

La grille de sensibilisation est composée de 16 indicateurs répartis en 4 catégories :

1. Planification transparente de la stratégie 'Transition Juste'
2. Implication des parties prenantes
3. Emploi et formation
4. Consommateurs

**Dans ce contexte, Ostrum Asset Management s'est porté volontaire pour engager avec quatre entreprises, parmi lesquelles Vinci et Iberdrola (en qualité d'investisseur lead), et Mercedes et Stellantis (en qualité d'investisseur support).**

## Investor Initiative on hazardous chemicals

	<b>Date de soutien</b> 29/05/2024	
	<b>Zone géographique visée</b> Monde entier	
	<b>Organisation chef de file</b> ChemSec	
	<b>Secteurs / Activités</b> Utilisation produits chimiques dangereux (PFAS), santé, environnement	
	<b>Signataires</b> +70 investisseurs 18 000 milliards de dollars d'actifs	
	Source : <a href="https://chemsec.org/knowledge/iihc/">https://chemsec.org/knowledge/iihc/</a>	

### Contexte et résumé

Lancée en 2023 et coordonnée par l'ONG ChemSec, cette initiative vise à réduire les risques liés aux substances chimiques dangereuses, notamment les PFAS. Les investisseurs appellent les entreprises du secteur à accroître leur transparence sur l'usage de ces substances, à publier des plans clairs pour les éliminer progressivement, et à investir dans le développement d'alternatives plus sûres. L'initiative s'appuie notamment sur l'outil *ChemScore* pour évaluer les performances des grandes entreprises chimiques en matière de durabilité.

### Avancements

Ostrum Asset Management utilise les recherches de ChemSec pour évaluer les risques des PFAS, notamment dans le cadre de l'évaluation des principaux producteurs de PFAS. Par ailleurs, nous avons contribué à des engagements, soit en tant que participant, soit en tant que co-leader (en 2025).

## Support retailer tobacco disclosure

Exigence de transparence pour les revenus provenant de la vente de tabac

	<b>Date de soutien</b> 01/10/2023	
	<b>Zone géographique visée</b> États-Unis	
	<b>Organisation chef de file</b> Pella Funds Management	
	<b>Secteurs / Activités</b> Santé, environnement	
		

### Contexte et résumé

Pella Funds Management est parti du constat suivant : l'immense majorité des sociétés américaines n'affichent pas leurs revenus issus de la vente de tabac. Or, cette absence de transparence pose un double problème, à la fois commercial (en termes de risque financier) et éthique, aux investisseurs.

### Objectifs et actions

Pella Funds Management sollicite la *Securities and Exchange Commission* (SEC), afin qu'elle instaure des règles exigeant des entreprises publiques du secteur de la vente au détail, qui vendent des produits contenant du tabac, de divulguer leur chiffre d'affaires provenant de la vente de ces produits.

Si la SEC ne retenait pas cette première demande, Pella Funds Management demande au minimum davantage de transparence de la part des entreprises.

Elle souhaiterait rendre obligatoire la transparence et exige des entreprises qu'elles communiquent lorsque plus de 10 % de leur revenu provient de la vente de produits qui contiennent du tabac.

## Spring

A PRI stewardship initiative on nature

	<b>Date de soutien</b> 01/12/2023	
	<b>Zone géographique visée</b> Monde entier	
	<b>Organisation chef de file</b> PRI	
	<b>Secteurs / Activités</b> Biodiversité, forêt, chaîne d'approvisionnement	
	<b>Signataires</b> 225 investisseurs 16 000 milliards de dollars d'actifs	
	Source : <a href="https://www.unpri.org/investment-tools/stewardship/spring">https://www.unpri.org/investment-tools/stewardship/spring</a>	

### Contexte et résumé

Spring est une initiative des PRI qui met l'accent sur la lutte contre la déforestation et la dégradation des sols en tant que facteurs clés de la perte de biodiversité et de risques systémiques, en visant les entreprises ayant un fort impact sur la biodiversité.

### Objectifs et actions

Les signataires de l'initiative Spring s'engagent à exercer leur rôle d'actionnaires pour encourager les entreprises à protéger la nature. Ils s'attendent à ce que les entreprises adoptent des engagements clairs pour enrayer la déforestation, fixent des objectifs temporellement définis, rendent compte de leurs progrès de manière transparente et évaluent leurs impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité. Les signataires attendent également que l'engagement politique des entreprises, y compris leurs relations avec les décideurs et les associations sectorielles, soit pleinement aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris et du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

## Le 30% Club Investor Group pour promouvoir une meilleure mixité au sein du SBF 120

	<b>Date de soutien</b> 11/11/2020	
	<b>Zone géographique visée</b> France	
	<b>Organisation chef de file</b> 30% Club Investor Group	
	<b>Secteurs / Activités</b> Gouvernance, diversité	
	<b>Signataires</b> 16 investisseurs 6 000 milliards de dollars d'actifs	
	Source : <a href="https://30percentclub.org/france-investor-group/">https://30percentclub.org/france-investor-group/</a>	

### Résumé et objectifs

Si l'objectif affiché du 30% Club France Investor Group est d'améliorer la mixité au sein des instances dirigeantes du SBF 120, la coalition d'investisseurs s'attache en réalité à œuvrer pour une meilleure représentation des femmes à toutes les strates hiérarchiques. La première phase (2020-2025) a été un succès : à fin 2025, la proportion de femmes dans les équipes dirigeantes a atteint 30,6 %. La deuxième phase, qui vient de s'ouvrir, s'alignera avec l'objectif de la loi Rixain de 40 % de femmes d'ici 2030 dans les instances dirigeantes. Loi et coalition travaillent en parallèle dans un même objectif, mais ne se dénaturent pas l'une l'autre. Nos échanges avec les entreprises permettent non seulement le partage de bonnes pratiques, mais également d'éviter les écueils de mesures cosmétiques visant à satisfaire les exigences réglementaires sans pour autant déclencher un véritable changement dans la culture d'entreprise. À cet objectif général s'ajoutent des focus particuliers (IA et genre; *gender pay gap*; impact CSRD sur la transparence des données...).

### Avancées 2025

Pour l'année 2025, quinze entreprises ont été engagées dans le cadre de la coalition.

La proportion de femmes dans les comités exécutifs a dépassé le seuil symbolique de 30 %, atteignant 30,6 % en 2025 (contre 29,98 % en 2024). Les entreprises dépassent désormais 30 % de représentation féminine au niveau exécutif. Néanmoins, seulement 18 % des répondants ont dépassé 40 % de femmes, et 8 % ont atteint la parité entre les sexes. Ainsi, cette deuxième phase doit permettre de dépasser la simple représentation numérique pour engendrer un changement significatif et durable dans la culture d'entreprise. Initialement ciblées sur les retardataires, la coalition vise maintenant la recherche des meilleures pratiques auprès des leaders en s'adaptant aux difficultés de recrutement de chaque secteur.

**En 2025, Ostrum Asset Management a engagé avec 3 entreprises dont 2 en tant qu'investisseur lead, et une en tant qu'investisseur co-lead.**

## Tobacco Free Finance Pledge

Engagement financier « Sans Tabac »

	<b>Date de soutien</b> 2019
	<b>Zone géographique visée</b> Monde entier
	<b>Organisation chef de file</b> Tobacco Free Portfolios
	<b>Secteurs / Activités</b> Santé, environnement
	<b>Signataires</b> 216 investisseurs 18 000 milliards de dollars d'actifs

 Source : <https://tobaccofreeportfolios.org/the-pledge/>



### Résumé et objectifs

Le Tobacco-Free Finance Pledge (TFFP) vise à réduire les décès liés au tabac, qui s'élèvent à sept millions par an. Parmi les actions menées : promouvoir le leadership des institutions financières sans tabac, encourager le secteur financier à soutenir les priorités mondiales de lutte anti-tabac, sensibiliser à l'importance de la finance dans ce combat, et débanaliser les relations commerciales avec l'industrie du tabac. Le TFFP soutient la transition vers des politiques financières sans tabac et priorise cette question dans les stratégies d'entreprise.

### Avancées 2025

En 2025, l'initiative s'est renforcée avec deux nouveaux signataires, portant le total à 216. Ces progrès sont accompagnés par plusieurs avancées :

- L'Espagne interdit de fumer sur les terrasses des bars
- Le Parlement suisse interdit les vapes jetables
- La France poursuit un plan ambitieux pour cultiver une génération sans tabac. L'interdiction récente du gouvernement de fumer sur les plages et dans les parcs représente un changement dans la politique du tabac axée sur les espaces publics adaptés aux familles
- Le plan de santé du Mexique inclut une augmentation de la taxe sur le tabac

## Investor Initiative for Sustainable Forests (IISF)<sup>6</sup>

Initiative des Investisseurs pour des Forêts Durables

	<b>Date de soutien</b> 29/06/2020	
	<b>Zone géographique visée</b> Monde entier	
	<b>Organisation chef de file</b> PRI, CERES	
	<b>Secteurs / Activités</b> Forêt, climat, biodiversité, chaîne d'approvisionnement	
	<b>Signataires</b> 44 investisseurs 6 800 milliards de dollars d'actifs	
	Source : <a href="https://www.unpri.org/collaborative-engagements/investor-initiative-for-sustainable-forests-engagement-results/9595.article">https://www.unpri.org/collaborative-engagements/investor-initiative-for-sustainable-forests-engagement-results/9595.article</a>	

### Résumé et objectifs

L'Investor Initiative for Sustainable Forests, en collaboration avec Ceres, aide les investisseurs à comprendre comment la déforestation dans les chaînes d'approvisionnement de bovins et de soja constitue un risque matériel pour les entreprises. Elle coordonne l'engagement collaboratif des investisseurs avec les entreprises exposées, directement ou indirectement, à la déforestation liée aux matières premières, tout en abordant d'autres enjeux ESG comme les conditions de travail précaires, les droits fonciers et l'impact sur les peuples autochtones.

### Engagement et actions

Plus de 35 investisseurs collaborent avec plus de 20 entreprises dans les chaînes de valeur du soja et du bétail. Bien que la production de ces matières premières ait favorisé le développement économique en Amérique latine, elle est également responsable d'environ 70 % de la déforestation tropicale dans la région. Il existe une prise de conscience croissante des problèmes environnementaux et sociaux associés à cette production, mais les engagements des entreprises en matière de déforestation dans ces chaînes sont encore limités.

### Avancées 2025

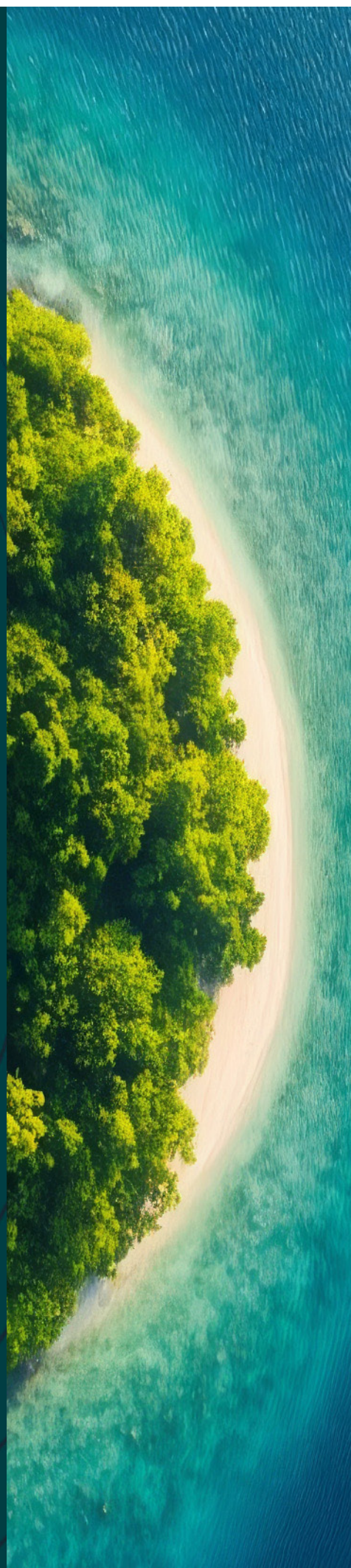
Signature du « *Belem Investoir Statement on Rainforests* » en novembre 2025 avec 51 derniers signataires disposant de plus de 4,5 000 milliards USD d'actifs sous gestion. La coalition envoie un signal puissant et opportun avant la COP30 sur la nécessité d'une action plus forte pour stopper la déforestation et protéger les forêts tropicales.

<sup>6</sup> Nous avons autrefois signé un engagement nommé « *Letter to Meatpackers and Processors on Traceability of Indirect Suppliers in their Brazilian Supply Chains* », qui a fusionné avec cet actuel engagement dont nous sommes signataires.

# 6

## MISSIONS

Élaboration et promotion  
des normes ESG



## 6. MISSIONS D'ÉLABORATION ET DE PROMOTION DES NORMES ESG

### 6.1. Nos pratiques d'investissement responsable

Ostrum Asset Management a également la volonté de perfectionner et d'appliquer sa politique d'investissement responsable en contribuant à la mise au point de normes ESG et en assurant leur promotion. La société joue un rôle actif dans les initiatives du secteur qui visent l'amélioration et la normalisation des pratiques d'investissement responsable.



### INITIATIVES DONT OSTRUM ASSET MANAGEMENT ÉTAIT SIGNATAIRE EN 2025



#### PRI

Ostrum Asset Management est, depuis 2008, signataire des six principes des Nations Unies pour l'investissement responsable visant à promouvoir des pratiques d'investissement responsable à l'échelle internationale. Les organisations signataires doivent remplir un questionnaire annuel sur leurs pratiques d'investisseur responsable et publier un rapport de suivi. Ostrum Asset Management participe également à des engagements collaboratifs dans le cadre des PRI.

<https://www.unpri.org/>



#### CDP

Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif, anciennement appelée « *Carbon Disclosure Project* » [jusqu'à fin 2012]. Elle détient une base de données mondiale des plus importantes sur la performance environnementale des villes et des entreprises. Le CDP encourage les investisseurs, les entreprises et les villes à prendre des mesures, afin de construire une économie réellement durable, en mesurant et comprenant leur impact sur l'environnement.

Ostrum Asset Management est signataire direct depuis 2018 et répond à l'enquête CDP depuis 2010 par le biais de sa société mère, Natixis.

<https://www.cdp.net/fr>



#### FIR

Le Forum pour l'Investissement Responsable a été créé en 2001 à l'initiative de gestionnaires de fonds, de spécialistes de l'analyse sociale et environnementale, de consultants, de syndicats, d'universitaires et de citoyens. Depuis, ils ont été rejoints par des investisseurs. Le FIR vise à promouvoir l'Investissement Socialement Responsable et ses bonnes pratiques.

Ostrum Asset Management participe au FIR en direct depuis 2019.

<https://www.frenchsif.org/isr-esg/>



## IIGC

L'IIGCC compte plus de 400 membres, principalement des fonds de pension et des gestionnaires d'actifs, répartis dans 27 pays, avec plus de 65 billions d'euros d'actifs sous gestion.

Ostrum Asset Management est membre actif de *l'Institutional Investors Group on Climate Change*, qui est l'organe européen pour la collaboration des investisseurs en matière de changement climatique et la voix des investisseurs qui prennent des mesures pour un avenir prospère et sobre en carbone.

Ostrum Asset Management a adhéré afin de contribuer à différents programmes : Programme politique, Corporate Programme, Programme *Investors Practices*, Programme immobilier, Initiatives et collaboration. L'IIGCC joue un rôle clé dans l'exécution des initiatives des investisseurs mondiaux et collabore étroitement avec d'autres réseaux d'investisseurs.

<https://www.iigcc.org/>



## Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact) est une initiative lancée en 2000 visant à encourager les entreprises à adopter des pratiques responsables en matière de droits de l'homme, de normes du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Les entreprises participantes s'engagent à intégrer ces principes dans leurs stratégies et opérations, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable. Cette initiative est la plus importante du genre, avec environ 25 000 membres répartis dans 167 pays différents. Ostrum Asset Management adhère à cette initiative par le biais de Natixis, qui en est signataire.

<https://www.unglobalcompact.org/>



## Climate Action 100+

L'initiative *Climate Action 100+* se donne pour mission d'inciter et de peser sur les 100 entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre de l'économie mondiale. Cela, pour que ces dernières mettent en pratique leurs opportunités de transition vers une énergie propre et respectent ainsi l'Accord de Paris. Lancée en décembre 2017 au cours du *One Planet Summit*, elle est considérée comme l'une des douze initiatives les plus pertinentes pour répondre aux questions du changement climatique. À ce jour, plus de 600 « *global investors* » ont rejoint l'initiative.

<https://www.climateaction100.org/>



## TCFD

La *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) est un groupe de travail dont l'objectif est de proposer des recommandations sur la manière de publier les risques et opportunités liés au changement climatique.

Depuis 2020, Ostrum Asset Management publie son rapport TCFD permettant ainsi de rendre compte de l'intégration des risques climatiques dans sa stratégie globale.

<https://www.fsb-tcfid.org/>



## EFAMA

L'EFAMA est le porte-parole de l'industrie européenne de la gestion d'investissement, représentant 29 associations membres, 54 sociétés membres et 25 membres associés.

Ostrum Asset Management est membre du comité permanent de la gérance, de l'intégrité du marché et de l'investissement ESG. Ostrum Asset Management participe à des groupes de travail sur les thèmes de l'investissement responsable et de la gouvernance d'entreprise.

<https://www.efama.org/about/SitePages/Home.aspx>



## AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. L'AFG promeut l'investissement responsable au travers d'une Commission Investissement Responsable dont Ostrum Asset Management est membre. Cette Commission se décline en différents groupes de travail afin de promouvoir de bonnes pratiques en matière de finance durable.

<https://www.afg.asso.fr/>



## ICMA

L'*International Capital Market Association* (ICMA) est une association qui compte plus de 620 membres répartis à travers 68 juridictions. La mission de l'ICMA est de promouvoir la résilience et le bon fonctionnement des marchés internationaux de la dette.

Les sujets prioritaires de l'ICMA portent sur les questions de réglementation, de marché et autres questions pertinentes relatives aux pratiques du marché impactant le fonctionnement des marchés de la dette au niveau international.

<https://www.icmagroup.org/>



## GBP et SBP

Les *Green Bond Principles* (GBP) et les *Social Bond Principles* (SBP) sont une initiative de l'*International Capital Market Association* (ICMA) dont l'objectif est d'établir des recommandations de transparence et de communication, et de promouvoir l'intégrité dans le développement du marché des obligations vertes et sociales.

<https://www.icmagroup.org/>



## FAIRR

Créée en 2015 par la Fondation Jeremy Coller, l'Initiative FAIRR est un réseau collaboratif d'investisseurs qui sensibilise aux risques et opportunités ESG dans le secteur alimentaire.

Elle comprend aujourd'hui plus de 400 investisseurs et quelques 75 milliards de dollars d'actifs. FAIRR fournit des recherches et des données ESG couvrant le secteur alimentaire et se concentre sur l'industrie de l'agriculture animale intensive pour encourager le développement d'un système alimentaire durable.

<https://www.fairr.org/>

## 6.2. Participation à des commissions / groupes de travail

En 2025, Ostrum Asset Management a principalement participé à des groupes de travail initiés par trois instances : l'Association Française de la Gestion (AFG), le FIR (Forum pour l'investissement responsable) et l'ICMA (International Capital Market Association).

### AFG

#### Plénière Investissement Responsable

La Plénière Investissement Responsable regroupe l'ensemble des sociétés de gestion intéressées par les sujets relatifs à la Finance Durable. L'intégralité des sujets liés à cette thématique est partagée.

#### Commission Investissement Responsable

La Commission Investissement Responsable a pour mission de définir les grandes orientations stratégiques de l'association sur les enjeux de la Finance Durable. Elle contribue activement à l'élaboration de positions et à la priorisation des sujets clés dans ce domaine, notamment en réponse aux consultations et aux évolutions réglementaires. La Directrice des Transitions Durables est membre permanente de cette Commission.

#### Groupe de travail Opérationnalisation des plans de transition

Dans la continuité de la rédaction du guide de l'Institut de la Finance Durable sur l'analyse des plans de transition, ce groupe de travail a pour objectif de proposer aux sociétés de gestion des éléments plus opérationnels de la mise en application de l'analyse des plans de transition notamment pour répondre aux exigences réglementaires (Label ISR...).

#### Groupe de travail SFDR

Ce groupe de travail a pour vocation d'affiner la position de l'AFG sur la proposition de la Commission européenne de modification du Règlement SFDR (SFDR 2.0).

### FIR

#### Commission Dialogue & Engagement

La commission réunit plusieurs fois par an tous les membres qui souhaitent s'impliquer dans les actions d'engagement liées aux émetteurs et menées par la plateforme.

La commission alimente la stratégie et l'action de la plateforme d'engagement qui rassemble les activités d'engagement collaboratif menées et soutenues par le FIR visant à influencer positivement le comportement des entreprises sur leurs enjeux ESG. Les activités de la plateforme s'articulent autour de grands axes : une campagne annuelle de questions écrites ESG aux assemblées générales de grandes entreprises cotées, des engagements thématiques, des briefs investisseurs autour de controverses ESG et des activités d'engagement pour les entreprises de petites et moyennes capitalisations, menées au sein du « Club SMID ».

En 2025, Ostrum Asset Management a rejoint le sous-groupe de travail dédié à l'engagement dans le cadre du Label ISR lors de sa création. L'objectif est de clarifier les directives liées à l'engagement dans le référentiel du Label. Dans ce cadre, une rencontre avec un membre du Comité du Label a eu lieu en novembre 2025.

### Groupe de travail : Indicateurs Sociaux & Taxonomie

Composé de 50 investisseurs et initié en octobre 2023, ce groupe de travail a pour objectif de réintroduire la question sociale dans l'agenda européen, en particulier en relançant le débat autour du projet de taxonomie sociale. Le groupe de travail concentre ses efforts sur trois parties prenantes essentielles : les travailleurs, les citoyens et les utilisateurs finaux, tout en tenant compte de la complexité des rôles que chacun peut jouer. L'approche adoptée par le groupe est à la fois verticale, en identifiant des secteurs d'activité clés, et horizontale, en explorant des stratégies sociales de transformation dans divers domaines. L'objectif final est de créer un cadre social adaptable aux différents contextes au sein de l'Union Européenne.

Les travaux du groupe ont permis la publication, en février 2025, d'un rapport intitulé « S'engager pour l'impact social ». Ce rapport propose des indicateurs et un cadre analytique visant à évaluer la contribution sociale des investissements.

### ICMA

Nous sommes membres des Principes de l'International Capital Market Association (ICMA) et participons à plusieurs groupes de travail sur les sujets suivants :

- La revue des lignes directrices de l'ICMA sur les obligations de transition (« *Transition Bonds* »), classe d'actif visant à (re)financer des projets critiques pour l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, en particulier ceux d'émetteurs appartenant à des secteurs fortement émissifs.
- Le reporting d'impact relatif aux projets sociaux financés par les fonds levés via les obligations sociales ou les obligations durables (*social bonds / sustainability bonds*).
- La comparaison des standards officiels régionaux dont le standard d'obligation verte européen (*EU Green Bond Standard*) avec les lignes directrices de l'ICMA sur les obligations vertes (*green bond principles*).

Ostrum Asset Management participe également à des événements divers sur des sujets liés à la finance responsable en général ou à des thématiques plus précises, comme la taxonomie et la biodiversité.

## MENTIONS LÉGALES

### Ostrum Asset Management

Société anonyme au capital de 50 938 997 euros  
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément n°GP-18000014  
RCS Paris 525 192 753  
43, avenue Pierre Mendès-France, 75648 Paris Cedex 13

Ce document est destiné à tout porteur y compris non professionnel, au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé (s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Les politiques sectorielles et d'exclusion d'Ostrum Asset Management sont disponibles sur le site web de la société :

<https://www.ostrum.com/fr/nos-politiques-sectorielles>.



## Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018  
Société anonyme au capital de 50 938 997 euros  
525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753

Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – <https://www.ostrum.com/fr>

